

Des micro-mondes au travail

Il est 6 heures du matin. Waddâh, le gardien de la savonnerie Tûqân, ouvre la lourde porte qui donne sur le Dawwâr. Il est là depuis 5 heures 30. La place centrale est vide. Les deux fils de Waddâh, âgés de 8 et 9 ans, sont au premier étage, en train d'emballer le savon. Vers 7 heures 30, ils s'en vont pour l'école. Les ouvriers arrivent les uns après les autres. D'abord les ouvriers « du haut », ceux de la découpe ; puis ceux « du bas », responsables de la cuisson.

C'est mon premier jour à la savonnerie Tûqân. Amîn appelle Mûsâ, qui s'occupe avec son frère Samîr et Abû Samîr, le doyen des ouvriers, de la cuisson, pour le prévenir de ma présence. Mûsâ nous dit d'attendre un peu ; je prends donc tout d'abord un café au bureau d'Amîn, préparé par Abû Samîr. En haut, le travail est commencé depuis longtemps. Vers 9 heures, je monte avec Mûsâ regarder les ouvriers du haut qui travaillent sur la *tabkha* précédente. Ils sont quatre. Equipés de couteaux attachés autour de la taille, ils découpent en reculant, se croisant à la perpendiculaire. Dans la deuxième pièce, au fond, deux autres ouvriers, assis par terre, emballent le savon.

A 9 heures 40, les ouvriers du bas commencent une nouvelle *tabkha*. Ils s'affairent près de la grande cuve (*halla*) d'une contenance de vingt barils d'huile (l'équivalent de quatre tonnes). De l'autre côté de la pièce du rez-de-chaussée, une deuxième *halla*⁹³¹, de contenance un peu supérieure (vingt-deux barils), est vide. L'huile, « arrivée » la veille, est versée dans les puits, puis aspirée par une pompe vers la *halla*.

Vers 11 heures, les ouvriers, du haut comme du bas, ont fini le travail. A midi, il ne reste plus que les ouvriers de l'emballage. Au premier étage, dans la deuxième pièce au fond, trois ouvriers sont assis par terre à emballer, un quatrième supervise : c'est Abû Khalîl Fatâyer. Ils pèsent les savons et remplissent des cartons de 10 kilogrammes. Ensuite, un ouvrier descend les caisses une à une, empruntant l'étroit escalier qui relie le haut au bas.

⁹³¹ La plupart des savonneries possèdent deux cuves de cuisson. Lorsqu'elle n'en possède qu'une, l'usine ne s'appelle pas « savonnerie » (*masbana*) mais *ma'mal sâbûn*, « fabrique de savon » (entretien avec 'Abd al-Bâset al-Khayyât, septembre 2005).



Photo 37. Emballage à la savonnerie Tûqân



Photo 38. Les enfants du gardien emballent le savon avant d'aller à l'école

1. « Hazihi mamlaka wa hazihi mamlaka⁹³² ». En haut et en bas, deux « royaumes » différents

Le travail d'ouvrier des savonneries, s'il est un travail « à la main » (*yadawî*), exempt ou presque de mécanisations, n'est pas un travail artisanal au sens où il accomplirait, du début à la fin, la totalité des phases de la production. On a vu, au contraire, qu'il est organisé selon une stricte division des tâches. Le petit monde des ouvriers, « sous-monde » au sein du monde de la savonnerie, est ainsi lui-même divisé en plusieurs « micro-mondes » représentés par les différentes équipes d'ouvriers qui ne maîtrisent qu'une étape du procédé de fabrication. Ces étapes se succèdent, pour chaque *tabkha*, selon un ordre précis : c'est pourquoi j'avais été invitée à suivre le procédé de fabrication « étape par étape ». Elles se déroulent néanmoins simultanément (et parallèlement) dans l'espace de la savonnerie. A la savonnerie Tûqân, le travail commençait tôt le matin, pour se finir en milieu de matinée pour les ouvriers de la cuisson comme de la découpe. Seuls les ouvriers de l'emballage restaient sur les lieux jusqu'à midi, parfois une heure. Les équipes travaillaient cependant selon des rythmes différents : les ouvriers du haut commençaient plus tôt ; les ouvriers du bas un peu plus tard, et s'attardaient parfois. A la savonnerie Masrî, les ouvriers du haut travaillaient parfois l'après-midi – mais jamais ceux du bas.

1°) Le haut et le bas : une hiérarchie héritée mais contestée

A la savonnerie, chaque « micro-monde » était représenté par une équipe (*joq*), qui possédait son propre répertoire d'action, ses propres catégories, son propre rythme. Les ouvriers du haut et du bas (à l'exception, à la savonnerie Tûqân et Masrî, des « intermédiaires »), étaient soumis, on l'a déjà abondamment mentionné, au même mode de paiement : *muqâwala*, à la tâche. Signalons que la rémunération à la tâche (ou encore à la pièce ou à la journée) est du reste, selon Blandine Destremau, très fréquente dans les petites entreprises et industries palestiniennes⁹³³, qui emploient fréquemment également des apprentis et des enfants, après ou avant l'école, qui reçoivent quelques shekels pour leurs travaux⁹³⁴. Les ouvriers touchaient leur salaire une fois la *tabkha* versée, après le *bast*, en dinars jordaniens. Seul le Hajj Hasan al-Masrî prétendait que les ouvriers des savonneries

⁹³² L'expression est du Hajj Mo'âz al-Nâbulî, voir *supra*, Deuxième partie, chapitre 5, p. 245.

⁹³³ Entreprises qu'elle a étudiées, pour sa part, sous l'angle de la sous-traitance.

⁹³⁴ Destremau, B., 1995, *art. cit.*, p. 107.

touchaient autrefois un salaire mensuel ; je n'ai néanmoins trouvé personne pour me confirmer ses propos :

« Quand mon père est venu⁹³⁵, ils étaient tous au mois. (...) je ne sais pas combien de temps ça a duré. (...) Plus tard c'est devenu à la *tabkha*. (...) Mon père m'a raconté, quand il est venu ici, il prenait 10 dinars [par mois] (...) Peut-être que dans les années 30 c'est devenu *muqâwala*, à la *tabkha*⁹³⁶... »

Le tarif est fixé au *barmîl* (baril de 200 kilogrammes) : cette unité de mesure a remplacé, dans les savonneries de Naplouse comme à Alep, les anciennes unités qui étaient le *ratl* et la *jarra* (jarre)⁹³⁷. A la savonnerie Masrî par exemple, selon les informations communiquées par le comptable Nâdî, le baril était fixé, en 2005, à 11 dinars pour les ouvriers de la cuisson, et à 10 dinars pour les ouvriers de la découpe. Comme la *halla* à la savonnerie Masrî a une contenance de vingt-huit barils, chaque *tabkha* revenait à 308 dinars pour les ouvriers du bas, et à 280 dinars pour les ouvriers du haut. Il m'a été impossible d'obtenir la totalité des chiffres pour les savonneries Tûqân et Shaka'a. Selon Fawwâz Tammam, les ouvriers de la découpe touchaient chez Tûqân 10 dinars par baril, ce qui fait 200 dinars pour la *halla* de vingt barils, et 220 dinars pour celle de vingt-deux barils⁹³⁸. La somme est ensuite répartie entre les ouvriers, selon une hiérarchie interne à chaque *joq*, elle-même dépendante du degré d'ancienneté dans le métier et dans la savonnerie. Le Hajj Hasan al-Masrî raconte :

« A l'époque, la *tabkha* c'était 11 livres. Elles étaient partagées en 4 ou 5. Pour ceux qui travaillaient [comme] *tbeîliyya*. Mon père, c'était le *tbeîlî* principal, il prenait 4 dinars, celui qui venait juste après 3,5, ensuite 3 et ainsi de suite⁹³⁹. »

Les ouvriers du *bast* se partagent également le prix fixé pour le *bast*. Selon les savonneries, ce prix varie entre 65 et 100 dinars par *bast*. Il dépend apparemment de la dangerosité de la tâche, puisqu'à la savonnerie Masrî, il était descendu de 250 à 80 dinars en 2002 : l'escalier permettant d'atteindre les étages supérieurs avait en effet été détruit par un bombardement israélien, et remplacé par un monte-charge. Les ouvriers du *bast*, plutôt que de porter sur leurs épaules les lourds seaux remplis de savon bouillant, les plaçaient désormais dans le monte-charge. De ce fait, le *bast* prenait moins de temps, et « ce n'est plus dangereux », me dit le comptable Nâdî en riant, afin de justifier la baisse du salaire. Les

⁹³⁵ Rappelons que Fahmî al-Masrî, père du Hajj Hasan, fut amené d'Egypte dans les années 1920 par le Hajj Ahmad al-Shaka'a.

⁹³⁶ Entretien avec Hajj Hasan al-Masrî, 2006.

⁹³⁷ Doumani B., 1995, *op. cit.*, Sharîf, H., 1999, *op. cit.*, Grandin, T., 1986, *art. cit.* Un *ratl* correspond à environ 2,88 kg. Une jarre d'huile d'olive correspond à environ 20,48 kilos.

⁹³⁸ Entretien avec Fawwâz Tammâm, 2005.

⁹³⁹ Entretien avec le Hajj Hasan al-Masrî, mars 2006.

ouvriers de l'emballage, en revanche, sont payés « à la pièce », ou plutôt aux mille pièces de savon emballées. Certains emballent entre quatre et cinq mille savons par jour.

A. Des frictions entre le haut et le bas (1)

La division entre les micro-mondes se manifestait très concrètement par une séparation et une territorialisation de l'espace, que reflète parfaitement la distinction entre haut et bas, chaque espace faisant l'objet d'une appropriation par une équipe. Ce cloisonnement se manifestait par une division des sociabilités : les ouvriers du haut buvaient tous les jours le thé, puis le café ensemble, « en haut », et ne partageaient que rarement avec ceux du bas. Abû Samîr préparait tous les jours un café sucré qu'il offrait à l'assemblée autour d'Amîn ; les ouvriers du bas le buvaient non loin du bureau. Lors de la première matinée que je passai à la savonnerie Tûqân avec les ouvriers du haut, je notai :

Au cours de la matinée, nous buvons le thé, puis le café ensemble. Les ouvriers s'asseyent en rond autour d'un petit tabouret, l'un d'eux descend faire le thé ou le café en bas (...) De toute la matinée, Amîn ne monte pas à l'étage (au point qu'il ne sait même pas que je suis là) ; les deux mondes du bas et du haut sont deux mondes séparés.

« Deux mondes séparés » : difficile de ne pas reconnaître, dans cet extrait de la description que je consignai à l'issue de cette matinée, la formule du Hajj Mo'âz al-Nâbulî *hazihi mamlaka wa hazihi mamlaka* (ceci est un royaume et ceci est un royaume). Lors de mes matinées à la savonnerie Masrî, cette division des sociabilités me posa d'ailleurs de véritables problèmes : invitée à boire le thé par les équipes du haut et du bas, je ne savais où donner de la tête, de peur de « vexer »...

La savonnerie était le théâtre de fréquentes frictions entre les deux équipes. En voici un exemple :

Savonnerie Tûqân, 7 heures 20 : je monte directement au premier étage. (...) Une dispute éclate entre les ouvriers du bas et ceux du haut. Cette fois, ceux du haut n'auraient pas « ouvert un chemin » à ceux du bas (Mûsâ et Abû Samîr) pour nettoyer les bâtons de bois qui entourent le *mafrash* (...). Khâled commence par rire, Shâher hausse les épaules, Ayman reste imperturbable⁹⁴⁰.

« Ouvrir un chemin », c'est-à-dire dégager un espace pour que les ouvriers du haut puissent passer. La territorialisation de l'espace de la savonnerie faisait l'objet de conflits, car si les ouvriers du haut ne passaient que peu de temps en bas, ceux du bas en revanche montaient régulièrement à l'étage. Ils venaient récupérer les restes de savon accrochés, après

⁹⁴⁰ Extrait du journal de terrain, 2005.

la découpe, sur les bâtons de bois entourant le *mafrash*, pour les remettre dans la cuve et les cuire avec la *tabkha* suivante. Mais ils venaient également surveiller les ouvriers du haut, vérifier la bonne hauteur des morceaux de savon, critiquant souvent la qualité du travail. Par cette « intrusion » dans leur territoire, ils manifestaient ainsi le troisième aspect de la division du travail : division des compétences et savoir-faire, division des sociabilités, elle était aussi hiérarchie. La catégorie de *khibra*, on l'a dit, était valorisée sur l'art ou la technique (*fann*) des ouvriers du bas. Significativement, dès le premier jour que j'avais passé à la savonnerie Tûqân, Mûsâ avait eu à cœur de différencier devant moi le travail de cuisson de celui de la découpe, dévalorisant celui-ci (« tout le monde peut le faire »), au profit de celui-là qui demandait de « l'expérience » (*khibra*). A l'emballage, le travail reposait sur la rapidité (*sur'a*) avec laquelle les ouvriers emballaient les morceaux de savon. L'opération du *bast*, « le travail le plus pénible et le plus dangereux » selon Doumani, était pourtant le moins valorisé, car il ne requiert aucun critère de compétences particulier, à part l'habitude (*ta'wîd*) et la pratique (*mumârasa*).

Le statut supérieur accordé à l'expérience (*khibra*) des ouvriers du bas sur l'art ou technique (*fann*) de ceux du haut se justifiait pourtant, aux yeux de ces derniers, de moins en moins. Lors d'un entretien que j'effectuai, en présence de Fawwâz, avec le Hajj Hasan al-Masrî, il remit ouvertement en question la différence de salaires qui existait entre *rayyis* et *tbeîlî* (singulier de *tbeîliyya*).

« C'est ça la catastrophe ici... c'est que le *tbeîlî* travaille plus que le *rayyis* et se fatigue plus que le *rayyis*... et fort malheureusement... le *rayyis* qui est en bas prend plus que le *tbeîlî* qui est en haut... C'était une coutume... très critique ici. »

Fawwâz rétorqua : « Ce problème, il existe jusqu'à aujourd'hui, *ya Hajj* ». Se tournant vers moi, il ajouta : « Ça c'est un problème qu'on a depuis longtemps... que celui qui cuit prend plus que celui qui découpe... Pourtant celui qui travaille dans la découpe se fatigue plus (*byit'ab aktar*). » La hiérarchie salariale était donc remise en cause par les ouvriers du haut, qui affirmaient que leur travail était plus « fatigant ». Cette contestation constituait l'enjeu sous-jacent d'un certain nombre des petites frictions ritualisées entre ouvriers du haut et du bas, dont voici un exemple :

Les ouvriers du haut montent des *tanânîr*. Mûsâ les tance parce que les morceaux de savon ne sont pas droits. Fawwâz lance à Mûsâ : « Notre travail à nous est difficile, ce n'est pas comme vous en bas qui avez un *mixer*, bientôt la *tabkha* va marcher à la télécommande ! »

« Puisque c'est si facile, viens donc faire notre travail si tu en es capable ! », rétorque Mûsâ du tac au tac. Fawwâz poursuit : « C'est seulement vous qui profitez des progrès de la technique⁹⁴¹ ! »

On pouvait assister aux mêmes genres d'échanges à la savonnerie Masrî ou Shaka'a : Mohannad, jeune ouvrier à la découpe, me disait fréquemment que les ouvriers du bas « n'aimaient pas se fatiguer », les accusant de travailler « au narguilé » (allusion aux pauses fréquentes qu'ils prenaient après avoir remué le mélange au *dukshâb*). Selon Abû Nimr, ouvrier à la découpe à la savonnerie Masrî :

« (...) il y a longtemps, ils [les ouvriers du bas] se fatiguaient plus. Mais de nos jours ce n'est pas fatigant... Avant ils travaillaient au *jift*, il n'y avait pas de chaudière... Ils apportaient un feu et le mettaient sous la *halla*... à la main. (...) maintenant de nos jours c'est développé, c'est chez Tûqân que c'est le plus développé... un bouton pour l'huile... un bouton pour le moteur, un bouton pour le *mixer*, et *khalas*... repos... (...) c'est plus reposant⁹⁴²... »

Abû Nimr, tout comme Fawwâz à la savonnerie Tûqân, faisait ainsi allusion à la semi-mécanisation qui avait nettement « allégé » le travail du bas.

En bas : un travail simplifié et « modernisé »

De manière générale, à la suite des transformations dans les ingrédients du savon, du rétrécissement de la production, et du moindre intérêt du propriétaire pour sa savonnerie, l'organisation du travail en bas s'était, on l'a dit, simplifiée. Il n'y a plus de *shayyâl* (l'ouvrier qui pesait l'huile), pour la simple raison que l'huile n'est plus testée à la savonnerie. A l'heure actuelle, on l'a vu, elle ne provient plus des villages, mais est importée d'Italie et arrive par camion jusqu'à la savonnerie⁹⁴³. Ce sont toujours les ouvriers du bas qui la reçoivent. A la savonnerie Tûqân, ils la versent directement dans les puits du sous-sol. A la savonnerie Masrî en revanche, les barils étaient stockés dans un entrepôt, puis versés directement dans la *halla* au premier jour de la cuisson. Le comptable Nâdi m'avait expliqué que c'était un choix des ouvriers, qui économisaient ainsi des efforts.

Transformations, également, dans le procédé de fabrication : on a vu plus haut que le foyer (*qammîm*) au *jift* a été remplacé par une chaudière. A la savonnerie Tûqân, avec l'introduction du *mixer*, Mûsâ, au lieu de remplir la cuve en y jetant des seaux d'huile et d'en

⁹⁴¹ Extrait du journal de terrain, savonnerie Tûqân, 2005.

⁹⁴² Entretien avec Abû Nimr, juin 2005.

⁹⁴³ Voir *supra*, Première partie.

remuer le contenu à la main, n'avait besoin que d'activer un interrupteur (ce n'était pas le cas dans les savonneries Masrî et Shaka'a, qui fonctionnaient encore au *dukshâb*). De nos jours, à la différence d'« avant », si l'on en croit le Hajj Hasan al-Masrî, « un seul ouvrier peut faire la *tabkha* ».

« Avant, il y avait, à la place de la soude, le *qelî*... c'était très pénible (*kânat tit'azzib*, littéralement « c'était une torture »). (...) Dans la cuisson, il y avait le *rayyis* et les *sina'i'î*-s... Aujourd'hui, [tu mets] de la soude, et hop tu jettes ça dans la *halla* et ça y est... [Avant] il y avait le *sina'i'î*... l'assistant du *sina'i'î*... et le *rayyis*... et celui du *qammîm* [le *rashâsh*]... Oui, c'était embêtant (*ghalabeh kânat*) ... Aujourd'hui un seul peut faire la *tabkha*⁹⁴⁴. »

Plus simple depuis l'introduction de la soude, ainsi que le soulignaient les propos du Hajj Hasan al-Masrî (« Aujourd'hui, [tu mets] de la soude, et hop tu jettes ça dans la *halla* et ça y est »...), le travail en apparaissait également moins fatigant. Bien plus tard, en 2007, j'assistai à un enchaînement de plaisanteries entre les ouvriers du haut et ceux du bas. Khâled dit à Abû Samîr qui venait de monter : « Ce serait bien si on travaillait comme vous, à l'interrupteur (*'ala-l-kabseh*) », ce à quoi Abû Samîr répondit : « Vous n'êtes pas capables de faire ça (*bitla'ish fi idkum*) ! »

La contestation ne reposait pas simplement sur un critère de fatigue et de pénibilité ; après tout, les ouvriers du *bast* (qui fournissaient sans nul doute le travail le plus pénible) étaient les moins bien payés. C'était sur le terrain même de la tradition que la hiérarchie entre le haut et le bas était contestée : le Hajj Hasan al-Masrî remettait aussi en cause la valorisation du critère de *khibra* du *rayyis* et des ouvriers du bas, sur l'art (*fann*) des ouvriers du haut, comme étant la « base » (*asâs*) du travail du savon.

« C'était dans la tête du *mu'allim* que c'est ça [la cuisson] la base (...) alors que, rien du tout... Qu'est-ce que c'est, la base ? La base c'est l'art⁹⁴⁵ (*al-fann*) en haut ; pas l'art en bas. L'art, il est dans la découpe en haut (*al-fann fi-l-taqti' fawq*)⁹⁴⁶. »

B. « Ce travail, on en sort soit à l'hôpital, soit au cimetière⁹⁴⁷ » : les risques du métier

Selon Fawwâz Tammâm, l'une des raisons du meilleur salaire pour les ouvriers du bas était le risque que cette opération comportait.

⁹⁴⁴ Entretien avec le Hajj Hasan al-Masrî, 2006.

⁹⁴⁵ Sur la traduction de *fann* par « art », voir *supra*, p. 362, note 839.

⁹⁴⁶ Entretien avec le Hajj Hasan al-Masrî, 2006.

⁹⁴⁷ Entretien avec Mohannad, 2005.

« Celui qui travaille dans la découpe se fatigue plus... mais leur truc, c'est que c'est dangereux. C'est dangereux parce qu'il y a de la soude et... on peut se brûler, (...) c'est comme une prime de risque⁹⁴⁸. »

Le travail d'ouvrier des savonneries ne réclamait peut-être pas de qualification particulière : il demandait, néanmoins, de la pratique (*mumârasa*) : en bas, à cause de son caractère dangereux ; en haut, à cause de la fatigue qu'il comportait.

1. En bas : le danger (khatar)

Le danger possible du travail de cuisson était emblématisé, dans les souvenirs de nombreux acteurs du petit monde de la savonnerie, ouvriers comme propriétaires, par des récits de chute dans la *halla* remplie de savon bouillant. Pour les propriétaires, ces souvenirs étaient souvent liés à l'enfance : la savonnerie était un endroit frais, apaisant, mais potentiellement inquiétant, du fait de la présence de la cuve dont il ne fallait pas s'approcher. Mahdî Ya'îsh, évoquant ses souvenirs d'enfance, me raconta l'événement suivant :

« J'ai un souvenir pénible... J'avais un ami, une fois il est allé à la savonnerie, c'était la savonnerie 'Arafât... (...) Mais le problème de cette savonnerie, c'était que l'endroit où ils cuisaient (...) n'était pas surélevé. Donc ce garçon, c'était mon ami, il était avec moi à l'école. Il jouait au football, la balle s'est échappée, il lui a couru après, et il est tombé dans le savon... Il ne restait plus que sa tête... Tout son corps a été brûlé... (...) Il était très gravement brûlé, il allait mourir ! (...) Après j'ai eu peur du savon, j'ai eu peur de regarder comme ça... (...) Le travail du savon, ça fait peur (*bikhawwaf*) ! En plus, il y a un truc avec le savon... quand il bout... (...) Ça commence à faire comme des vagues (...), et ensuite il y a des éclats comme un volcan ! (...) Donc c'est dangereux, l'industrie du savon c'est un truc dangereux, et en plus il y a la soude, ça si ça vient dans les yeux... Donc le *mu'allim* [le contremaître] il doit y aller doucement... Le travail du savon, ce n'est pas facile et c'est très dangereux⁹⁴⁹. »

De nombreux ouvriers me racontèrent des histoires similaires, impliquant la chute d'un ami, d'un mouton ou encore d'un âne. Ces tristes anecdotes ont un antécédent historique fameux, rapporté par Beshara Doumani, antécédent qui rappelle, par ailleurs, comment les savonneries au XIX^e siècle (à la fois symboles et enjeux de pouvoir) étaient parfois partie prenante des antagonismes familiaux. L'épisode se situe à l'époque de l'occupation égyptienne de la Palestine. Certaines familles de Naplouse s'allièrent au nouveau pouvoir, en particulier les 'Abd al-Hâdî ; d'autres lui opposèrent une vive résistance. Ahmad Qâsim al-

⁹⁴⁸ Entretien avec Fawwâz Tammâm, avril 2006.

⁹⁴⁹ Entretien avec Mahdî Ya'îsh, 2007.

Ahmad fomenta un complot contre Ibrahîm Pasha⁹⁵⁰, et projeta de l'assassiner en le jetant dans la cuve de sa savonnerie, remplie de savon bouillant. Le complot fut néanmoins dénoncé, le projet échoua, et la savonnerie fut confisquée⁹⁵¹.

Le propriétaire de la savonnerie Abû Rûss (aujourd'hui arrêtée) est resté aveugle après avoir reçu un jet de savon liquide dans les yeux. Le travail de cuisson comportait aussi d'autres dangers, comme la respiration continuelle des vapeurs de soude dégagées par la *halla*. A la savonnerie Masrî, la première fois que j'assistai à la cuisson, je dus m'éloigner, car ces vapeurs me faisaient cruellement tousser. Abû Salîm (« l'intermédiaire ») me tendit un masque, mais les ouvriers du bas n'en portaient pas. Lorsque je m'en étonnai, ils me répondirent qu'ils étaient « habitués »... Un matin à la savonnerie Shaka'a, Abû Murâd me dit qu'à cause du *bast* (il remplissait les seaux depuis la *halla* pour que les ouvriers puissent les transporter), il avait une douleur dans la poitrine et l'épaule droite. Ils évoquèrent, avec Abû Sâlim, les travaux forcés.

Le danger est particulièrement évident pour les ouvriers du *bast*, qui montent et descendent les marches glissantes de la savonnerie en portant, juchés sur leur épaule, des seaux de 50 kilogrammes remplis de savon liquide bouillant. On a vu qu'à la savonnerie Masrî, l'escalier avait été remplacé par un monte-charge ; le danger n'en restait pas moins présent lors de l'étalage sur le *mafrash*. Certains des ouvriers les plus âgés, de plus, effectuaient cette opération pieds nus, et étaient à la merci du moindre jet de savon. Les brûlures étaient fréquentes.

J'arrive à la savonnerie Masrî, c'est la fin du *bast*. Abû Sobhî, en bas, remplit les barils (...) Tout à coup on entend un cri : Abû Sâmir⁹⁵² s'est brûlé avec le mélange de savon, le baril était trop plein et un peu de savon brûlant a coulé sur son cou. Après s'être nettoyé le cou, il se répand en invectives contre les *mu'allim-s*⁹⁵³.

⁹⁵⁰ Rappelons qu'Ibrahîm Pasha le fils de Mehmet Ali Pasha, gouverneur d'Égypte, lui-même chef du corps expéditionnaire égyptien en Palestine et en Syrie en 1831.

⁹⁵¹ Voir Doumani, B., *op. cit.*, p. 208 et suivantes.

⁹⁵² Abû Sâmir est l'un des fils de Mahmûd Fatâyer, qui ouvrit dans les années 1960 une usine de savon vert dans la vieille ville. Il emballait le savon à la savonnerie Masrî, mais portait aussi les seaux avec les ouvriers du *bast*.

⁹⁵³ Extrait du journal de terrain, savonnerie Masrî, mai 2006.



Photo 39. Un ouvrier du bas remplit les seaux



Photo 40. Les ouvriers du *bast* montent à l'étage...



Photo 41. ... seau à l'épaule...



Photo 42. Une feuille de papier est étalée sur le *mafrash*...



Photo 43. ...puis le savon est versé manuellement



Photo 44....et étalé par un ouvrier de découpe

2. En haut : la fatigue (taˁb)

Le travail de la découpe ne comportait pas de danger immédiat ; il était cependant, aux dires de tous, on l'a vu, plus « fatigant » que la cuisson. Après avoir évoqué le caractère artistique (*fannî*) de son travail, Fawwâz Tammâm ajouta, lors de notre entretien :

« Notre travail est très fatigant, remarque-le bien, on considère que c'est un travail épuisant (...) [on a] soit un *disc* [une hernie discale] dans le dos, soit ... on a un [autre] problème (...). Parce que tu sais on est penché tout le temps... pendant des années... donc ça marque... au début c'est le dos⁹⁵⁴... »

Cette fatigue avait donc, à la longue, des conséquences plus ou moins graves sur la santé des ouvriers. Abû Nimr, ouvrier à la savonnerie Masrî, avait contracté une hernie discale à force de se pencher sur le *mafrash*. Il me confia :

« [C'est très rare aujourd'hui que] quelqu'un pense (...) à amener son fils pour lui enseigner...

- *Toi tu ne veux pas...*

Ecoute, si tu veux vraiment savoir... c'est un métier... fatigant. On coupe le savon de cette façon (*il mime*) ça déplace la colonne vertébrale... il faut savoir comment se baisser, se lever... (...) Moi, j'ai maintenant une maladie du dos, j'ai un *disc*.

- *A cause du travail ?*

Oui, depuis environ six-sept ans. Ou plus. Et même que je ne suis pas sûr de pouvoir continuer avec ça. (*Sa voix s'éteint et devient triste*). Ça augmente de plus en plus... Vraiment ! Alors pourquoi je viendrais avec mon fils⁹⁵⁵... »

Une fois l'enregistreur éteint, nous parlâmes de la santé de Hishâm Tbeïla, qui avait subi une opération du dos. Celle-ci avait mal tourné, et l'a laissé paralysé des deux jambes. « Ça m'a fait peur quand je suis allé le voir avec Fawwâz », me dit Abû Nimr. C'était ce qui le dissuadait de se faire soigner, ainsi que le coût exorbitant de l'opération : 8000 shekels⁹⁵⁶ !

Mohannad, qui travaillait à la découpe avec Abû Nimr, répétait souvent, à qui voulait l'entendre : « Mon père est sorti de là avec une crise cardiaque, toi [Abû Nimr] avec le dos cassé ; quand mes amis viennent me voir, ils me disent : « Que Dieu te donne du courage » ». A l'évocation de ces risques du métier, la question de la manière dont les travailleurs pouvaient – ou non – toucher leurs droits était fréquemment mentionnée, surtout dans les savonneries Masrî et Shakaˁa. Le paiement à la tâche rendait difficile la préservation de ces droits ; cela était vrai de « l'assurance-santé » (*al-ta'mîn al-sahî*) comme des possibilités d'organisation collective face aux licenciements.

⁹⁵⁴ Entretien avec Fawwâz Tammâm, avril 2005.

⁹⁵⁵ Entretien avec Abû Nimr, juin 2005.

⁹⁵⁶ Rappelons qu'aujourd'hui, 5 shekels équivalent à environ un euro.

2°) La continuité du paternalisme

A. Des arrangements entre ouvriers

Une des conséquences du paiement à la tâche est qu'à l'intérieur de la savonnerie, il n'y a pas de « pointage », mais des arrangements informels pour chaque équipe (*joq*). Quand l'un d'entre eux est absent, les autres le remplacent, et se partagent ensuite sa part. A la savonnerie Tûqân, c'étaient généralement Shâher et Cheikh Ayman qui tamponnaient le savon ; Fawwâz, plus âgé, disait que cela le fatiguait trop. Un matin, je le vis pourtant tamponner le savon avec Khâled. Shâher, en effet, était malade et Ayman absent, à cause d'une affaire à la cour de justice. Ils discutèrent le lendemain, lors de la pause-café, de comment ils allaient se répartir l'argent.

Dans les savonneries Shaka'a et Masrî, c'étaient les « intermédiaires » qui distribuaient la paie aux ouvriers. A la savonnerie Tûqân, on l'a vu, Amîn s'en chargeait personnellement ; les ouvriers s'arrangeaient ensuite sur d'éventuelles répartitions en fonction des absences. J'assistai, un matin de juin 2005, à un *bast* à la savonnerie Shaka'a :

Dans la pièce centrale, Abû Qâsem [ouvrier à la cuisson] verse le contenu de la *halla* dans les seaux des ouvriers du *bast*. (...) Abû Sâlim met la main à la pâte (...) il bouscule les ouvriers pour qu'ils travaillent plus vite. Pendant le *bast*, l'un d'entre eux se sent mal (probablement à cause de la chaleur) et doit s'arrêter. Une discussion s'ensuit, qui dure un bon quart d'heure, pour savoir s'il doit toucher son *bast* entier ou pas. Abû Sâlim est pour ; d'autres considèrent qu'il ne s'est pas « fatigué ». Ils disent à Abû Sâlim que s'il parle comme ça, c'est parce que l'ouvrier en question est quelqu'un de sa famille⁹⁵⁷.

On peut se faire ainsi une idée de la rudesse des rapports de travail entre ouvriers, rudesse d'abord verbale (perceptible dans les apostrophes d'Abû Sâlim aux ouvriers du *bast*). Mais on voit également que les ouvriers n'hésitaient pas à vouloir toucher la part de leur collègue indisposé par la chaleur. Si Abû Sâlim prenait sa défense, il était soupçonné de le faire au nom de liens familiaux, et non d'une quelconque solidarité ouvrière.

Les arrangements avaient lieu en dehors de toute intervention du *mu'allim*. Ils étaient un élément-clé de la gestion paternaliste, car ils réduisaient les possibilités de conflits entre le directeur et les ouvriers. A l'intérieur de ce système, ces derniers étaient plus enclins à se dresser les uns contre les autres, qu'à s'unir pour protester auprès du *mu'allim*. Le Hajj Hasan al-Masrî me rapporta un exemple de ce qu'il appelait la « négligence » ou le « laxisme » (*qusûr*) des ouvriers :

⁹⁵⁷ Extrait du journal de terrain, juin 2005.

« Il y a de la négligence (*qusûr*)... (...) Je te raconte une histoire ? J'étais chez Mahmûd Fatâyer... (...) Abû Farûq [Ramzî al-Qiyyam] et Samîr al-Lifadâwî [Abû Rashîd] ont été emprisonnés. L'armée israélienne les a pris.

- *C'était en quelle année ?*

Ça devait être entre 75 et 70... (...) Tûqân avait besoin d'ouvriers... (...) Il a appelé Mahmûd Fatâyer (...) [qui] est venu me dire : « Tu viens Abû Fahmî travailler là-bas ? » (...) Je lui ai dit : « A une condition (...) Ramzî al-Qiyyam combien il prenait ? 5 dinars par *tabkha*. On enlève 2 dinars et demi et on l'envoie à sa famille. Samîr al-Lifdâwî, il prend combien ? 4 dinars, on enlève 2 dinars et on les lui envoie. La moitié du salaire, pour l'envoyer à la famille, à chaque *tabkha*. Et le reste, on se le partage ». (...) Donc ils [les autres ouvriers] se sont mis d'accord sur le principe. La première *tabkha*, on a enlevé les 2 dinars et demi, on a pris pour Samîr al-Lifdâwî les 2 dinars, on les a envoyés. La deuxième *tabkha*, on les a enlevés aussi. Et je te promets... on arrive à la troisième *tabkha*... et celui-là de dire « *Khalas !* »

- **Fawwâz** : 'Abd al-Latîf...

[Il a dit :] « Hé ! Nous on se fatigue... ». Je lui ai dit : « Demande pardon à Dieu... C'est ton *mu'allim* (*hâda mu'almak*) et ton *mu'allim* a été emprisonné. (...) En plus c'est ton cousin (*ibn khâltak*) (...) ils ont été arrêtés pour vol ? Ils ont été arrêtés pour quelque chose de honteux ? Non, ils ont été arrêtés pour la patrie (*'ala-l-wataniyya*), si nous on ne les aide pas, qui va les aider ? » (...) Celui-là, c'est son cousin et il ne veut pas l'aider ! (...) Deux *tabkhas* et la troisième ils n'ont pas donné⁹⁵⁸ ! »

Fawwâz renchérit alors en racontant une histoire similaire :

« - **Fawwâz** : Eh bien, tu sais quoi, le Cheikh Ayman... En 92 il a été arrêté. [Avec] Hishâm Tbeîla, que Dieu le soigne, [on s'est dit] (...) le type (*az-zalameh*) il est en prison. La première *tabkha*, la deuxième... on met son salaire de côté... Et puis le père de Shâher et Khâled (...) il nous dit : « Je ne vais pas me fatiguer pour quelqu'un d'autre ! Je ne suis pas obligé ! »

- **Hajj Hasan** : C'est ce qui s'est passé avec nous⁹⁵⁹ ! »

Le Hajj Hasan al-Masrî, tout comme Fawwâz, concluait, ainsi, au manque de « solidarité » (*takâful*) entre ouvriers. Ils le présentaient tous deux comme un problème ancien, structurel et inhérent au groupe, qui se prolongeait jusqu'à nos jours : il n'y avait pas d'organisation pour aider les ouvriers dans le besoin ou emprisonnés. Les manifestations de « solidarité » ou « d'entraide » restaient des initiatives individuelles, et n'étaient pas soumises à organisation collective.

« - **Hajj Hasan** : Il n'y a pas de choses comme ça. C'est nous qui sommes négligents (*qâsirîn*) sur ces choses-là. Il y a beaucoup de négligence (*taqsîr*). Aussi... (...) Oui, beaucoup ont été emprisonnés ! Mais... il n'y a pas de solidarité (*fish takâful*).

- **Fawwâz** : Ça dépend de la *joq*... Du groupe⁹⁶⁰. »

⁹⁵⁸ Entretien avec Hajj Hasan al-Masrî et Fawwâz Tammâm, mars 2006.

⁹⁵⁹ *Idem.*

⁹⁶⁰ *Idem.*

B. Des frictions entre le haut et le bas (2)

Pour les ouvriers du bas, ou un intermédiaire comme Abû Khalîl Fatâyer, l'un des enjeux des disputes était la reconduction des liens paternalistes. Les ouvriers du bas étaient, on l'a déjà dit, plus proches du *mu'allim*. Sharîf, à propos de l'équipe du bas, écrit : « Ce groupe est protégé par le propriétaire de la savonnerie, du fait de la constance de leur travail et de leur proximité⁹⁶¹ ». Pendant leurs moments de pause, les ouvriers du bas allaient et venaient dans la grande pièce du rez-de-chaussée, non loin du *mu'allim*. Mûsâ, en particulier, était l'homme de confiance d'Amîn, qui le chargeait souvent de courses à faire en ville. C'était toujours Mûsâ ou Sultân qu'Amîn envoyait dans la pièce-bureau pour y chercher un dossier – ou quoi que ce soit d'autre. Mûsâ, on l'a vu, s'asseyait parfois avec Diana au bureau d'Amîn pour prendre des conseils sur ses actions. Les ouvriers du haut critiquaient d'ailleurs fréquemment l'attitude des ouvriers du bas, qui cherchaient, selon eux, à « se faire bien voir » par le *mu'allim* : Fawwâz Tammâm m'avait fait remarquer, lors d'un entretien, que Mûsâ et Abû Samîr étaient « proches » du *mu'allim*, faisaient des courses pour lui, etc. « Nous on ne fait pas ça », conclut-il.

Cette relation de protection n'était pas simple affaire de proximité géographique. Elle était aussi l'héritage de l'organisation traditionnelle du travail décrite par Doumani⁹⁶². Pour le Hajj Mo'âz, il était, on s'en souvient, rigoureusement impensable que le bureau du directeur puisse se trouver en haut, sur le *mafrash*, à cause de la différence de statuts entre les deux équipes d'ouvriers. On a vu que la position privilégiée du *rayyis*, notamment en termes de salaire, tenait à plusieurs raisons : son rôle de médiateur, son expérience (*khibra*) qui déterminait sa responsabilité dans la réussite de la *tabkha*. La hiérarchie salariale est aussi l'héritage des critères de compétences mobilisés par les ouvriers dans la chaîne de fabrication du savon : l'expérience (*khibra*) du *rayyis* le plaçait jadis, on l'a dit, dans une continuité de compétences avec le directeur de la savonnerie ; à l'époque où ce dernier, autrefois « homme de métier » (*rajul mihna*), supervisait le travail du *rayyis*, et était avec lui dans un rapport de quasi-collaboration.

Un matin d'avril 2005, Diana s'étonnait de voir Amîn monter au premier étage. Je lui expliquai ce qui s'était passé la veille : les ouvriers du haut (Fawwaz et Khâled, car Shâher était malade et Ayman absent) avaient arrêté de travailler à 10h. Mûsâ était monté, et ils lui

⁹⁶¹ Sharîf, H., 1999, *op. cit.*, p. 45.

⁹⁶² Voir *supra*, « L'organisation traditionnelle du travail », p. 349.

avaient expliqué, mi-sérieusement, mi-plaisanterie, que la *tabkha* était trop molle pour la découper. Mais eux-mêmes ne semblaient pas très convaincus. L'équipe de Mûsâ les avait accusés d'être « paresseux ». Ce matin, Amîn sans doute mis au courant par Mûsâ (ou Abû Khalîl Fatâyer, le superviseur) monta voir ce qu'il en était. Nous entendîmes des éclats de voix. Plus tard, tandis que je buvais le thé avec les ouvriers « du haut », Abû Khalîl passa, très satisfait de l'événement. « Tu vois, le *mu'allim* m'écoute », me dit-il avec fierté.

Un autre exemple, issu de mes notes de terrain (avril 2005) :

Savonnerie Tûqân, 8 heures moins 20 : Je monte à l'étage : les groupes du haut et du bas sont là, (...) Quelques instants plus tard éclate une dispute entre ceux du haut et le groupe de Mûsâ : le *mafrash* près de la fenêtre n'est pas prêt pour le *bast*, et Abû Khalîl prétend qu'on ne peut pas verser « à l'intérieur » (*juwwa*) car le savon se gâte.

Le ton monte, et quelques instants plus tard, Amîn arrive en haut, l'air mécontent d'avoir été dérangé. C'est la deuxième fois que je le vois en haut. (...)

Une demi-heure plus tard, Diana me rejoint en haut. Shâher lui explique que c'est « l'éléphant » (*al-fil*⁹⁶³) qui essaie toujours de leur faire des problèmes. « Mais normalement Mûsâ devrait se mettre avec vous » dit Diana. « Mûsâ agit seulement selon son intérêt », répond Shâher.

Plus tard, en bas, Abû Khalîl apporte à Amîn des savons pour lui montrer qu'ils sont gâtés (et donc qu'il a raison). Il tremble de colère. Cela énerve beaucoup Amîn qui le renvoie vertement.

La manière dont Abû Khalîl prenait ces incidents terriblement à cœur attestait de l'importance qu'avaient, pour lui, ses liens privilégiés avec le *mu'allim*, lui imposant de ne jamais être pris en défaut. Amîn ne montait que très rarement à l'étage, territoire des ouvriers de la découpe. Il se savait peu compétent, disant fréquemment des ouvriers : « Ce sont eux qui savent mieux que moi ». S'il le faisait, c'était à la demande de l'un d'eux ; il réaffirmait alors son autorité sur le travail dans sa savonnerie. Et c'était bien à cette autorité, indiscutée, que les ouvriers faisaient appel pour les départager.

Les petites altercations entre haut et bas n'empêchaient pas des moments de détente, notamment lors des périodes où le travail fonctionnait au ralenti ; les ouvriers du bas venaient alors, parfois, boire le thé avec ceux du haut. De fait, on ne pouvait parler de réelle rivalité entre les deux équipes : si les différends concernant l'état de la *tabkha* étaient bien réels, au point qu'il fallait parfois en appeler au *mu'allim* pour départager, les disputes se déroulaient le plus souvent sur un ton proche de la plaisanterie. Les réflexions que se faisaient réciproquement ouvriers du haut et du bas tenaient davantage de la moquerie ritualisée. Ils reconduisaient, dans leur attitude, une différenciation qui était un élément immédiat de la

⁹⁶³ Rappelons que c'est ainsi que les ouvriers du haut surnommaient Abû Khalîl Fatâyer.

définition de la situation : l'opposition entre le haut et le bas qui structure toute l'histoire ouvrière.

Le schème paternaliste, on l'a déjà mentionné, était perceptible surtout à la savonnerie Tûqân, où Amîn entretenait une relation plus personnelle avec les ouvriers. On l'a vu dans la première partie, 'Imâd al-Masrî ne se rendait presque jamais à la savonnerie familiale. A la savonnerie Shaka'a, la situation était tendue entre le directeur, Abû Zâfer, et les ouvriers, en particulier avec Abû Murâd, le responsable de la cuisson. Je m'en aperçus dès le premier jour que j'y passai.

Abû Murâd me salue avec gentillesse. (...) Très rapidement, il « vide son sac » sur Abû Zâfer, en m'expliquant qu'il met une très mauvaise ambiance à la savonnerie. (...) Ce sont des questions d'argent qui resurgissent : quand les ouvriers sont restés deux mois sans travailler, il ne leur a pas donné un sou. Ces critiques du patron sont apparemment partagées par tout le personnel. « Personne n'est content de son travail ici. Tu es content de ton travail, toi ? », demande-t-il à un *tbeîlî* qui passe. Celui-ci me regarde, hésite un peu et répond : « Non ». On me demande si Amîn est mieux. Il a bonne réputation jusque dans les autres savonneries (...) Abû Murâd, qui travaille chez Shaka'a depuis 35 ans, regrette ouvertement le père d'Abû Zâfer, qui, dit-il, le « considérait comme son fils⁹⁶⁴ ... »

Les tensions existant entre Abû Zâfer et les ouvriers ne représentaient en rien, de leur part, une contestation du modèle paternaliste. Ce qu'Abû Murâd reprochait à Abû Zâfer, c'était de « ne pas être comme Amîn ». C'était aussi, du reste, ce que le chauffeur Ahmad Dweikât disait d'Abû Zâfer : si ses ouvriers ne l'aimaient pas, c'était à cause de sa personnalité, différente de celle de son père. A l'intérieur du schème paternaliste persistant, Abû Murâd revendiquait bien la relation de proximité avec le *mu'allim* comme étant la norme.

C. La comparaison avec Israël

« Ici, ce n'est pas comme en Israël », dit Mohammad. « Il n'y a pas de syndicat, ni rien. (...) En Israël, les syndicats ont vraiment du pouvoir, ils défendent les droits des ouvriers. Ils sont soumis à la loi, là-bas tout le monde est soumis à la même loi. Ici le problème c'est que les commerçants (*at-tujjâr*) sont au-dessus de la loi ». « Ils font ce qu'ils veulent, on ne peut pas se plaindre » rétorque Abû Murâd⁹⁶⁵.

Il arrivait souvent que les ouvriers comparent leur situation professionnelle avec le droit du travail israélien, pour dévaloriser la première. Un certain nombre d'entre eux avaient

⁹⁶⁴ Extrait du journal de terrain, savonnerie Shaka'a, juin 2005.

⁹⁶⁵ *Idem*.

en effet travaillé en Israël, à l'époque de la liberté de circulation (notamment avant la première Intifada). A travers leur propos, les relations de travail en Israël étaient fréquemment reconstruites et idéalisées, par contraste avec leurs conditions actuelles à la savonnerie. Abû Nimr, qui avait travaillé dans le textile en Israël, me confia :

« Tu sais... ce n'est pas que je veux parler sur les Juifs... [mais] ce qu'il y avait de mieux quand je travaillais en Israël, [c'est qu'ils] donnent leurs droits au travailleur. (...) Je travaillais comme employé dans un atelier (...) tous les droits, ils les donnent. Huit heures de travail, huit heures de travail, *khalas*. Et puis tu as par exemple... un frigo pour l'eau, du café, du thé, pour que l'ouvrier se sente bien (...) je ne dis pas ça pour que tu croies que les Arabes n'ont pas ce genre de choses... il y a tout ça [ici]... mais [là-bas] il y a une organisation, il y a... il y a plus d'organisation. Vraiment⁹⁶⁶ ! »

La comparaison « négative » avec Israël n'a rien d'un trait rare dans le discours ordinaire à Naplouse : on a évoqué la comparaison souvent faite avec le système politique israélien, vu comme plus moderne et plus « démocratique ». Cette comparaison renvoie de manière générale, on l'a vu, au désordre (*fawda*) supposé des « Arabes », qui s'opposerait à l'ordre légal régnant en Israël. Mohammad Shakhshîr évoquait « l'unicité de la loi », en Israël, disant : « La loi est la même pour tous ». Il convient de rappeler que le droit du travail en Israël est, en fait, loin d'être le même pour tous, surtout pour les travailleurs palestiniens⁹⁶⁷. Pour les ouvriers des savonneries (tout comme pour d'autres), cette période était pourtant souvent idéalisée, car ils avaient pu y faire de bons profits. Mais la comparaison valait de toute façon pour les ouvriers israéliens : en ce qui concerne le droit des travailleurs, l'existence d'un Etat rendait possible l'application d'un code du travail. C'est par contraste avec leur condition qu'il faut comprendre cette construction / idéalisation du travail en Israël, indépendamment des importants profits qu'ils avaient éventuellement pu faire.

Le manque de droits des ouvriers provenait pourtant essentiellement, on l'a dit, de leur statut. Payés à la tâche, ils n'avaient obtenu un jour de congé hebdomadaire que dans les années 1970⁹⁶⁸. Leurs droits et avantages, au sein de l'usine, dépendaient directement d'accords avec le propriétaire, qui pouvaient différer selon les savonneries. Face à la continuité du modèle paternaliste (même si l'attitude des patrons semblait, on va le voir, en train de changer), les ouvriers, s'ils pouvaient s'entraider ponctuellement, se montraient peu solidaires. C'était, certes, la précarité croissante de leur situation qui contribuait à entraver les

⁹⁶⁶ Entretien avec Abû Nimr, 2005.

⁹⁶⁷ Sur ce sujet, je renvoie à l'ouvrage de référence de Leila Farsakh, 2005, *Palestinian Labour Migration to Israel. Labour, Land and Occupation*, New York, Routledge, ainsi qu'à celui de Tobias Kelly, 2006, *op. cit.*

⁹⁶⁸ J'y reviens plus bas.

possibilités d'organisation ; mais c'était aussi faute d'une conscience de classe commune, à cause de leur disparité de milieu, d'appartenance et de ressources.

D. « Fakhri a été viré ! » ... : les droits du travailleur ?

En juin 2005, j'appris par Abû Murâd que le directeur Abû Zâfer avait licencié l'ouvrier qui, dans la savonnerie Shaka'a « du bas⁹⁶⁹ », supervisait le travail (comme Abû Sâlim dans la savonnerie « du haut »). « Maintenant c'est Abû Sâlim qui travaille en bas et en haut », me dit-il. Je demandai les raisons de ce licenciement : Abû Murâd resta évasif, affirmant seulement que « les *mu'allim*-s font ce qu'ils veulent, quand ils le veulent ». Quelques instants plus tard, il s'exclama : « Voilà Fakhri ! » Il s'agissait justement de l'ouvrier congédié, qui entra dans le bureau du *mu'allim*. Abû Murâd supposa qu'il venait supplier pour qu'on le reprenne. Il se mit à discuter avec Mohammad Shakhshîr, qui venait de finir son travail et était descendu me saluer. « Le pauvre (*meskîn*) », me dirent-ils. Fakhri travaillait pour la savonnerie Shaka'a depuis plus de trente ans ; il avait maintenant cinquante-cinq ans, comment trouver un autre travail, qui voudrait de lui ? En l'absence d'un système de retraite, peut-être toucherait-il 3000 dinars [environ 3000 euros] pour ses trente ans de travail ; peut-être moins.

Le comportement d'Abû Zâfer pouvait avoir de quoi étonner ; on l'a vu, le fonctionnement paternaliste de l'entreprise savonnière impliquait une forme de protection des ouvriers, en particulier de ces ouvriers « intermédiaires » qui supervisaient le travail⁹⁷⁰. Abû Zâfer, quelques jours plus tard, allait plus loin et annonçait sa décision de licencier encore deux *tbeiliyya*.

Abû Zâfer m'explique qu'il y a six *tbeiliyya*, et qu'ils finissent le travail à dix heures. S'ils n'étaient que quatre, ils seraient obligés de rester plus longtemps, et le travail serait fait de la même façon. Il entend donc bien faire marcher l'usine à quatre *tbeiliyya*. « J'en ai viré un, ensuite ça va être le tour des autres », prévient-il⁹⁷¹.

J'estimai à l'époque, avec les autres ouvriers, que l'attitude d'Abû Zâfer était due à sa personnalité et à son avarice, que les ouvriers critiquaient unanimement par comparaison avec la « bonté » d'Amîn. J'étais convaincue que ce dernier n'aurait jamais congédié un ouvrier, sauf en cas de faute très grave. Force me fut néanmoins de constater, par la suite, que cette

⁹⁶⁹ La société Shaka'a travaillait dans deux savonneries : l'ancienne qui se trouvait rue Al-Najâh al-Qadîm à l'entrée de la vieille ville, et une savonnerie « moderne », qu'ils avaient fait construire dans la zone industrielle dans les années 1960.

⁹⁷⁰ Voir *supra*, les exemples d'Abû Khalîl Fatâyer et Abû Salîm.

⁹⁷¹ Extrait du journal de terrain, savonnerie Shaka'a, juin 2005.

politique de licenciement n'était pas tant personnelle que révélatrice d'un changement des temps : Abû Amjad, après l'attaque d'Amîn on l'a dit, cessa de distribuer les primes aux ouvriers. 'Imâd al-Masrî disait en 2005 : « On ne laisse personne⁹⁷² ». Le conseil d'administration de la savonnerie Masrî n'hésita pourtant pas, malgré la politique affichée des « fils du Hajj Tâher » de protéger leur personnel, à fermer la savonnerie en 2007, à cause du peu de profit qu'elle rapportait. Quand je le rencontrai à cette époque, 'Imâd al-Masrî avait changé de discours : « *business is business* », disait-il. Ce changement d'attitude de la part des *mu'allim*-s renvoyait sans doute, plus largement, à une volonté plus globale de changement dans les modes de gestion des entreprises, d'un modèle paternaliste ou, pour parler comme Boltanski et Thévenot, « domestique », à un modèle plus « marchand ». Je reviens plus en détail sur ce point (ainsi que sur la fermeture de la savonnerie Masrî) dans la dernière partie de ce travail.

« Regarde le jeu qu'ils jouent les *mu'allimîm* [pluriel de *mu'allim*] », conclut Abû Murâd. « Ils font travailler les uns à la place des autres. Par exemple, si demain ils virent celui qui est « en bas » et me demandent de travailler là-bas à sa place, je ne peux pas dire non⁹⁷³. »

Blandine Destremau, à propos des entreprises palestiniennes de sous-traitance⁹⁷⁴, faisait le constat suivant :

L'absence de revendications dépend de la situation personnelle des travailleurs, mais aussi des liens que l'entrepreneur développe avec eux : relation paternaliste et protectrice (...) loyauté et « amitié » assurées en échange de certains services et faveurs⁹⁷⁵ ...

L'exemple du licenciement de Fakhrî montre la précarité des ouvriers et leur situation d'impuissance devant les décisions des *mu'allim*-s, impuissance qui les vouait à la passivité. Encore enserrés dans un modèle paternaliste dont ils regrettaient déjà certains avantages (qui semblaient en train de disparaître), face à une situation économique qui les précarisait encore davantage, ils étaient plus poussés à rechercher les faveurs du *mu'allim* qu'à se tourner vers une action collective. Il est frappant de constater, dans ce contexte, que les ouvriers se servaient de la comparaison avec le droit du travail en Israël (pourtant la puissance occupante en grande partie responsable de la mauvaise situation économique), pour souligner leur propre incapacité à s'organiser, dans un « système » où le droit n'est pas le même pour tous.

⁹⁷² Voir *supra*, Première partie, p. 146.

⁹⁷³ Extrait du journal de terrain, savonnerie Shaka'a, juin 2005.

⁹⁷⁴ Blandine Destremau vise à la fois la sous-traitance pour des sociétés israéliennes, et des entreprises palestiniennes entre elles (Destremau B., 1995, *art. cit.*, p. 102). La sous-traitance pour des sociétés israéliennes, qui était massive notamment dans le secteur de la confection, a chuté depuis la deuxième Intifada de 2000.

⁹⁷⁵ *Ibid.*, p. 108.

Je savais qu'un syndicat des ouvriers des savonneries avait existé. Ceux-ci avaient d'abord été affiliés au syndicat des ouvriers et employés des municipalités et des entreprises publiques (*baladiyyât wa mu'assasât 'amma*). En 1981, ils s'en étaient séparés pour fonder un syndicat indépendant. Pourtant, lorsque j'évoquais le syndicat devant les ouvriers, ils éludaient généralement la question. « Il y a longtemps il y avait un syndicat des savonneries... mais ils l'ont annulé, je ne sais pas pourquoi... », me dit Abû Nimr. A la savonnerie Shaka'a, Abû Murâd me dit que c'était seulement « un nom » : « Les commerçants l'ont acheté ». « Demain, si je suis viré, je peux aller au syndicat, ça leur est égal », renchérit Mohammad⁹⁷⁶.

Afin de mieux comprendre cette attitude désabusée face à la question de leurs droits, et l'impression continue d'individualisme et de manque de solidarité des ouvriers entre eux, il me parut utile de revenir sur cet épisode de leur histoire sociale qu'est celui du syndicat. Les conditions de sa création avaient-elles correspondu à un changement dans les modalités d'organisation, une prise de conscience collective ? Quelles avaient été ses réalisations, et qu'est-il devenu à l'heure actuelle, après la réorganisation des syndicats de Cisjordanie sous la coupe de l'OLP, puis de l'Autorité palestinienne ?

Pour éviter toute confusion, une brève précision terminologique s'impose ici. « Syndicat » se dit en arabe *niqâba*. Le même mot est employé pour désigner des associations de profession libérale (médecins, ingénieurs...) ou de « professions d'experts de haut niveau employés par l'Etat (comme les ingénieurs civils ou agronomes)⁹⁷⁷ », puis s'étendant ensuite à d'autres couches de salariés, qui existent en Syrie, Egypte, Jordanie, Liban. Ce type d'association est appelé *niqâba mihaniyya*, « syndicat professionnel »⁹⁷⁸, par opposition au syndicat ouvrier, *niqâbat-'ummâl*. Dans le cas du syndicat des ouvriers des savonneries, le mot *niqâba* désigne toujours le syndicat ouvrier.

⁹⁷⁶ Propos recueillis à la savonnerie Shaka'a.

⁹⁷⁷ Longuenesse, E., 2007, *Professions et sociétés au Moyen-Orient. Déclin des élites, crise des classes moyennes*, Presses universitaires de Rennes, p. 104.

⁹⁷⁸ Sur ce point, voir en particulier Elisabeth Longuenesse, 2007, *op. cit.*, et 1995, « Le syndicalisme professionnel en Egypte, entre identités socio-professionnelles et corporatisme », *Egypte-Monde Arabe*, n° 24, Le Caire (CEDEJ), p. 139-187.

2. Retour sur un épisode d'histoire sociale palestinienne : le syndicat des ouvriers des savonneries à Naplouse

L'histoire syndicale en Palestine remonte à la période du Mandat Anglais, avec l'élargissement de l'infrastructure ouvrière qu'encouragèrent les autorités britanniques, et la fondation du syndicat des travailleurs juifs, l'Histradrout, en 1920. Mais c'est la création, le 21 mars 1925, de la Société des travailleurs arabes de Palestine par 'Abd al-Hamîd Haimûr qui est considérée comme le début du syndicalisme palestinien. Après la *nakba* de 1948, les syndicats de Cisjordanie sont rattachés directement à la Fédération générale des syndicats de Jordanie. En 1965, une branche s'installa en Cisjordanie, avec pour centre Naplouse. Après l'occupation militaire israélienne de 1967, cette branche se dota d'une direction propre, et devint la Fédération générale des syndicats de Palestine (al-Ittihâd al-'âm li-niqâbat 'ummâl Filastîn)⁹⁷⁹.

Les ouvriers des savonneries se sont tardivement constitués en syndicat : ce n'est qu'en 1981, on l'a dit, qu'est fondé le syndicat des ouvriers et employés des savonneries (Niqâbat 'Ummâl wa Mustakhdamî al-Masâbin), enregistré à Amman en 1982. A la Fédération générale des syndicats de Naplouse, je pus m'en procurer les statuts, quelques éléments de courrier intérieur où figurent les noms des membres du comité exécutif, ainsi qu'une liste de tous les membres du syndicat classés par lieu de travail. La maigreur de ces sources écrites m'obligea à me tourner vers les témoignages d'ouvriers et anciens ouvriers. Pourtant, lorsque je cherchai à me renseigner plus avant auprès d'eux sur le contexte précis de la création du syndicat et ses réalisations, la tâche se révéla peu aisée. Certains refusaient d'en parler ; d'autres se contentaient de commentaires allusifs. Je récoltai des témoignages contradictoires, parfois de la franche « langue de bois ». Je ressentis à plusieurs reprises la désagréable impression de ne rien y comprendre. Au fur et à mesure de mon enquête, je compris que le syndicat ne fut pas un élément déterminant dans les relations de travail et la

⁹⁷⁹ Pour l'histoire syndicale en Palestine, on se reportera à Lockman, Z., (ed.), 1994, *Workers and working classes in the Middle East, Struggles, Histories, Historiographies*, New York, Suny Press; - 1996, *Comrades and Enemies. Arab and Jewish Workers in Palestine, 1906-1948*, University of California Press ; Junaydî, S., 1988, *Al-harakat al-'ummâliyya al-'arabiyya fî Filastîn* [Le mouvement ouvrier arabe en Palestine], Amman (sans éditeur) ; 'Arûfî, M., 1994 , « *Al-nizâm al-niqâbî la-l-quwwa al-'âmila al-filastîniyya fî-l-arâdî al-muhtalla al-filastîniyya* » [L'organisation syndicale de la force ouvrière palestinienne dans les Territoires Palestiniens Occupés], in Abû Shagr (éd.) *Taqrîr nadwat al-quwwa al-'âmila fî-l-arâdî al-muhtalla al-filastîniyya* [Compte-rendu du cercle pour la force ouvrière dans les Territoires Palestiniens Occupés], Jérusalem, mai 1994.

gestion des conflits à la savonnerie, ni véritablement un facteur de cohésion du groupe. S'il en était certes une matérialisation sur le papier, celle-ci ressemblait fort à une coquille vide.

En ce sens, on pourrait dire que mes recherches se révélèrent peu concluantes. Il m'a cependant semblé utile de présenter, dans les pages qui suivent, ce que je pus comprendre de l'organisation ouvrière et du rôle du syndicat des ouvriers des savonneries. Le développement que je propose (qui repose essentiellement sur la courte bibliographie que j'ai pu trouver, des entretiens avec trois des anciens responsables syndicaux, ainsi que des conversations informelles avec des ouvriers) ne présente aucune conclusion définitive, dans la mesure où je n'ai pas pu mener une enquête approfondie sur les syndicats palestiniens. Il aurait, bien sûr, été passionnant d'utiliser cette petite histoire de syndicat pour alimenter une réflexion plus générale sur la grande histoire syndicale, en l'enrichissant d'un cadrage plus large sur le rôle des syndicats dans la lutte nationale palestinienne, les enjeux de pouvoir liés au mouvement de territorialisation dans les Territoires occupés lancé par l'OLP dans les années 1980, et la politique israélienne de répression. Il ne m'a pas été possible de me lancer dans une discussion de cette ampleur ; je manquais pour cela d'informations sur d'autres métiers et d'autres syndicats, et cela aurait constitué un autre sujet. Le travail reste donc à faire.

En raison des conditions dans lesquelles se déroula mon enquête, l'histoire du syndicat des ouvriers des savonneries est présentée uniquement du point de vue des ouvriers ; c'était probablement pour moi, comme on va le voir, le seul choix possible. Reste qu'elle permet de rendre compte à la fois de l'importance des circonstances politiques, et de la complexité des relations de personnes, dans l'histoire syndicale palestinienne au quotidien⁹⁸⁰. Les difficultés que j'ai rencontrées pour retracer l'histoire du syndicat me paraissent, en outre, révélatrices du caractère controversé de la mémoire syndicale, et propres à ouvrir, *in fine*, une réflexion sur les modalités d'appréhension d'une mémoire professionnelle pour le groupe des ouvriers des savonneries.

1°) Les difficultés de la parole

Dès le début de mon enquête, je me heurtai à la réticence manifeste de la plupart des ouvriers à parler de leur expérience syndicale. Je cherchai tout d'abord à interroger Abû Samîr, le doyen des ouvriers à la savonnerie Tûqân, parce qu'il avait brièvement évoqué le syndicat dans le récit de vie que j'avais recueilli en 2005, et aussi parce que son nom figurait

⁹⁸⁰ Je remercie vivement Elisabeth Longuenesse, à qui je suis grandement redevable de la formulation claire de ces hypothèses et perspectives.

dans le comité fondateur. Je tentai d'aborder le sujet lors d'une conversation à la savonnerie, sans succès. Puis, lorsque je voulus lui poser de plus amples questions, il m'opposa une fin de non-recevoir, en m'assurant au téléphone qu'il ne voulait pas en parler : « Les *mu'allim*-s n'aiment pas », me dit-il. Je m'obstinaï pourtant, et pris rendez-vous pour lui rendre visite chez lui. Un matin, à la savonnerie, je le trouvai en grande conversation avec Diana. Il lui parlait de notre rendez-vous, répétant pour la énième fois qu'il ne voulait pas parler du syndicat. Affectée par sa véhémence, et vexée de ma propre maladresse, je sortis les larmes aux yeux. Diana courut après moi, suivie de près par Abû Samîr et Mûsâ, interloqués et désolés de me voir pleurer. Nous « fîmes la paix ». Mûsâ m'expliqua que le syndicat avait été fait « pour les cas de mésentente entre les patrons et les ouvriers ». A la savonnerie Tûqân, avec Abû Dawwûd (Hâfez Tûqân, le frère d'Amîn), « il n'y avait pas de problème, on s'entendait bien avec lui, et donc on est sortis du syndicat ». Mûsâ reconnaissait leur affiliation au syndicat, mais la présentait comme une erreur de jugement, rectifiée grâce aux bontés du *mu'allim*.

Ce genre de discours s'explique, naturellement, par la précarité de la situation de la plupart des ouvriers (surtout des vieux comme Abû Samîr), qui les rendait particulièrement vulnérables. Ils savaient que leur travail à la savonnerie n'était pas vraiment indispensable et qu'il pourrait très bien être fait avec un ouvrier en moins. Même si Abû Samîr avait été en son temps membre du comité fondateur du syndicat, cette situation le poussait plus volontiers à louer la bonté et la générosité du *mu'allim* qu'à répondre à mes questions. La plupart des ouvriers interrogés, à l'instar de Mûsâ, bottaient en touche, en disant que « c'était n'importe quoi » ou lâchaient quelques termes peu élogieux, avant de changer de sujet. Mohannad al-Kukhun me dit à propos du syndicat : « Ça nous a fait du mal ». Il n'avait certes que dix ans lors de sa création ; les propos qu'il me tint montrent néanmoins la mauvaise image que le syndicat avait gardée auprès des ouvriers. Son père Abû Mahmûd avait alors renchéri : « C'était un échec, personne ne marchait avec (...) Ça a rajouté à nos problèmes. »

Face à cette réticence à parler de l'expérience syndicale, et son dénigrement immédiat (sans donner du reste plus d'explications) par la majorité des ouvriers, je ne trouvai comme interlocuteurs qu'un petit nombre de personnes. Abû Rashîd (Samîr al-Lifdâwî), le Hajj Hasan al-Masrî, et 'Abd al-Salâm Turkî (ouvrier à la découpe à la savonnerie Shaka'a) avaient tous trois fait partie du comité fondateur du syndicat, et avaient eu des responsabilités importantes dans ses activités : Abû Rashîd en fut le premier secrétaire (*amîn seîr*) ; le Hajj Hasan son porte-parole et trésorier, tout au long de sa période d'existence. Quant à 'Abd al-

Salâm Turkî, il était le deuxième représentant, avec le Hajj Hasan, du syndicat des ouvriers des savonneries au conseil de la Fédération générale. Fawwâz Tammâm accepta également de répondre à mes questions, par gentillesse, mais aussi parce qu'il avait des raisons de chercher à avoir des bonnes relations avec Hakîm : il espérait en effet que ce dernier le solliciterait pour faire du savon pour son ONG⁹⁸¹. Notons également que je n'eus accès au témoignage d'Abû Rashîd que parce que notre ami 'Aqîl me dirigea vers lui (Abû Rashîd était le mari de sa cousine). Les autres ouvriers qui acceptèrent de m'aider ne me parlèrent pas d'Abû Rashîd, et me dirigèrent plutôt vers le Hajj Hasan.

Abû Rashîd et le Hajj Hasan se montrèrent les plus prodigues en informations. C'est donc essentiellement à travers leurs récits que j'appréhendai, tout d'abord, l'histoire du syndicat. Abû Rashîd cessa d'être impliqué dans l'activité syndicale après 1984, date à laquelle il fut arrêté par les Israéliens. Le Hajj Hasan, on l'a dit, resta trésorier et porte-parole du syndicat jusqu'au gel de ses activités ; il ne quitta ces fonctions que lors de la fusion du syndicat des ouvriers des savonneries dans les nouvelles structures syndicales de l'Autorité palestinienne. Il s'enorgueillissait de fréquents séjours à Amman, où il rencontrait des *leaders* de l'OLP. Lors de notre premier entretien, je découvris avec stupéfaction qu'il avait emporté chez lui la plupart des documents existant sur le syndicat (papier à en-tête, tampon, cartes de membres, cahier de réunions, correspondances, etc.). Cela expliquait la minceur du dossier consulté à la Fédération de Naplouse.

2°) Quel syndicat des ouvriers des savonneries ? Le schisme syndical

La première difficulté avait été de trouver des interlocuteurs ; la deuxième fut l'incertitude et les contradictions des dates. Les archives de la Fédération indiquent que le syndicat des ouvriers des savonneries à Naplouse fut fondé en 1981. Le témoignage de 'Adel Ghânem, ancien secrétaire général du syndicat des ouvriers du bâtiment, et plusieurs fois secrétaire général de la Fédération jusqu'en 1986⁹⁸² atteste pourtant de l'existence d'un syndicat des ouvriers des savonneries qui aurait précédé celui-ci. 'Adel Ghânem le situait dans les années 1970, à la suite d'un « rassemblement » d'ouvriers effectué par un certain Khalîl (Abû Rashîd) Hijâzî, ouvrier des savonneries et militant communiste :

⁹⁸¹ On a vu que Hakîm s'adressa finalement à Mujtaba Tbeïla.

⁹⁸² Quand la Fédération générale se scinda en 1981, il resta secrétaire général du bloc communiste. Voir aussi annexe 7 « Quelques personnalités nâbulsîes », p. 587.

« Dans une savonnerie, il y a eu un différend (*khilâf*) entre eux [les ouvriers] et le propriétaire de la savonnerie (...) dans les années 1970. A cause de ça, ils ont fait appel à la Fédération, et la Fédération leur a fait un syndicat (...) Le différend, c'était à cause du salaire, ils voulaient prendre un salaire supérieur... les propriétaires des savonneries ont refusé de les augmenter... C'est pour cette raison qu'ils ont fait appel à la Fédération... Ils voulaient faire une grève (...) Abû Rashîd Hijâzî, c'est lui qui les a rassemblés. [Le syndicat] a duré 10-15 ans et ensuite ... c'était fini⁹⁸³ ... »

‘Abd al-Bâset al-Khayyât, chez qui j’effectuai l’entretien, ajouta :

« Il n’y en a plus [de syndicat] parce que celui qui l’a formé s’appelle Khalîl Hijâzî. Il était secrétaire général ; les autorités d’occupation l’ont déporté en Jordanie, il s’est enrôlé dans l’OLP, et est décédé (*itwaffâ*) à Amman en 91 ou 92. »

Je n’ai pu trouver aucune trace écrite d’un tel syndicat. Peut-être les archives ont-elles disparu lors de la destruction par les Israéliens de l’ancien local de la Fédération, à moins qu’elles ne se trouvent chez l’un des anciens membres fondateurs. Les témoignages s’accordent cependant pour dire que les ouvriers des savonneries dépendaient avant 1981, on l’a dit, du syndicat des ouvriers et employés des municipalités et des entreprises publiques (*baladiyyât wa mu’assasât ‘amma*), dont le trésorier n’était autre que Khalîl Hijâzî, exilé en Jordanie par les autorités d’occupation israéliennes en 1975⁹⁸⁴.

Ces contradictions s’expliquent par le contexte politique, ainsi que la situation des syndicats en Cisjordanie au début des années 1980. En 1981, en effet, la Fédération générale des syndicats de Cisjordanie se scinda en deux fédérations concurrentes. Cette « période des achoppements et des schismes » succédait à une période de « renaissance et (...) [d’]essor⁹⁸⁵ » syndical qui durait depuis 1974, et qui avait redonné vie à de nombreux syndicats dont l’activité avait été gelée depuis l’occupation israélienne de 1967. Fin 1980, 27 syndicats en Cisjordanie étaient enregistrés à la Fédération⁹⁸⁶.

En 1981 se produisit

(...) le grand schisme dans les rangs de la Fédération générale des syndicats en Cisjordanie. Elle se transforma en deux fédérations parallèles qui portaient toutes les deux ce nom [« Fédération générale des syndicats des ouvriers de Palestine », Ittihâd ‘âm lî-Niqâbât ‘Ummâl Filastîn], chacune affirmant qu’elle était la fédération légitime, et la véritable représentante de la classe ouvrière, gardienne des droits et intérêts de tous les ouvriers⁹⁸⁷.

⁹⁸³ Entretien avec ‘Adel Ghânem, mars 2006.

⁹⁸⁴ Junaydî, S., 1988, *op. cit.*

⁹⁸⁵ C’est ainsi que Salîm Junaydî présente les différentes étapes du mouvement ouvrier palestinien après 1967. Voir Junaydî, S., 1988, *op. cit.*, p. 141 et suivantes.

⁹⁸⁶ *Ibid.*, p. 144. Junaydî précise cependant qu’« il y avait aussi d’autres syndicats non enregistrés [à la Fédération] qui travaillaient hors de ce cadre organisationnel ».

⁹⁸⁷ *Ibid.*, p. 146.

Cette scission résultait de divisions politiques : chacune des deux fédérations regroupait des blocs syndicaux qui étaient les reflets des factions politiques en présence au sein de l'OLP. L'une était d'orientation communiste, et son secrétaire général (*amîn 'âm*) 'Adel Ghânem (Abû Ibrahîm) ; la deuxième d'obédience Fatah, avec pour secrétaire Shehada al-Minâwî (Abû 'Alî).

C'est dans ce contexte de scission que fut fondé le syndicat des ouvriers des savonneries à Naplouse. Le syndicat des ouvriers et employés des municipalités et des entreprises publiques, emmené par Khalîl Hijâzî et dont dépendaient jusque-là les ouvriers des savonneries, était d'obédience communiste. Lors de la scission, un syndicat des ouvriers des savonneries indépendant fut créé, qui s'affilia à la fédération d'obédience Fatah de Shehada al-Minawî. Cette situation explique aussi pourquoi 'Adel Ghânem et 'Abd al-Bâset al-Khayyât, tous deux anciens communistes, me parlaient du syndicat des ouvriers des savonneries « de Khalîl Hijazî » (probablement au sein du syndicat des ouvriers et employés des municipalités et des entreprises publiques), refusant de reconnaître la légitimité d'un syndicat après l'exil de ce dernier en Jordanie. Les contradictions que je rencontrai dans les témoignages reflètent ainsi, de manière microcosmique, la mémoire de la situation générale des syndicats en 1981, date à laquelle la Fédération se scinda en deux.

3°) Des essais d'organisation ouvrière

Si les ouvriers des savonneries ne se sont constitués en syndicat indépendant qu'en 1981, des modalités d'organisation pour défendre leurs droits ont existé avant cette date. Aussi bien le Hajj Hasan al-Masrî qu'Abû Rashîd me firent le récit de mobilisations qui permirent aux ouvriers d'obtenir des augmentations de salaire ainsi que des jours de congé. Dans leurs récits, chacun mettait en avant son rôle de *leader* : le Hajj Hasan avec le « premier syndicat » de 1957, Abû Rashîd avec le premier jour de congé arraché aux *mu'allim-s* en 1970.

A. 1957 : le « premier syndicat »

Dans cette industrie où prédominaient, on l'a vu, la hiérarchie et l'intermédiation par le *rayyis*, c'était à l'origine le monopole de l'apprentissage du métier par un nombre limité de familles qui permettait aux ouvriers de réclamer des augmentations. C'est ce que montre

l'épisode de la pression exercée par la famille Tbeïla pour obtenir des « guinées en or », dans les années 1920⁹⁸⁸. Avec l'arrivée des ouvriers égyptiens en 1921, les monopoles familiaux ont cessé d'être aussi efficaces. Le paiement à la tâche, en outre, rendait difficile la défense des droits. C'est dans ce contexte que s'organisa la première mobilisation des ouvriers des savonneries. Elle date, selon le Hajj Hasan al-Masrî, de 1957, et concernait les hausses de salaires :

« [Les ouvriers] pour la *tabkha* (...) ils prenaient cette année-là 11 dinars. Tous les dix ans ça n'augmentait pas d'une livre ! Moi, quand j'ai travaillé chez Anwar Kana'an, j'ai commencé à réfléchir, [me dire :] « Qu'est-ce que c'est que ça ? » (...) En 57... [On était] des jeunes (*shebâb*) de la même génération... On a commencé à discuter avec les ouvriers de l'idée de faire un syndicat. (...) Tous les ouvriers, on les a rassemblés (...) Et on fait le syndicat⁹⁸⁹ ! »

Ce premier syndicat ne représentait pas une organisation officielle. Il prit la forme d'un serment qu'auraient prêté les ouvriers des savonneries de ne pas se faire de concurrence déloyale sur les salaires : si une équipe (*joq*) d'ouvriers réclamait une augmentation, elle risquait en effet de se faire remplacer par une autre acceptant le tarif du patron. Fawwâz Tammâm, trop jeune pour l'avoir connu, avait néanmoins entendu parler « par les vieux » (*al-kbâr*) du « premier syndicat » (*al-niqâba al-awalaniyya*). Il m'expliqua :

« Par exemple, [si] je veux demander une augmentation à Tûqân et qu'il ne veut pas me [la] donner, tu ne dois pas venir à ma place (*tinzil mahallî*). Donc pour cette raison, ils [ceux qu'il appelle les « vieux »] ont fait un syndicat et ont prêté serment (*halafû yamîn*) sur le Coran pour (...) que personne ne prenne la place d'un autre, qu'ils suivent tous ce principe, et qu'ils parlent d'une seule voix pour réaliser ce qu'ils voulaient. (...) Moi je n'ai pas connu ça, mais j'ai entendu... C'étaient les vieux (*al-kbâr*)⁹⁹⁰ »

Selon le Hajj Hasan qui me confirma cet épisode, des « parjures » grevèrent pourtant l'efficacité de la mobilisation :

« A côté de la municipalité, près du garage Tammâmî au deuxième étage... c'est là qu'il y avait le syndicat. On est tous venus et on a juré... Malheureusement, le serment a été rompu, mais je ne veux pas dire qui s'est parjuré (...) « Il » a juré sur le Coran... et s'est parjuré après... deux semaines plus tard. (...) Ensuite quand il y a eu le parjure, là... on a de nouveau prêté serment. (...) que personne ne « descende sur l'autre » (*yinzil 'ala-t-tânî*), sauf pour plus d'argent. (...) et « il » s'est de nouveau parjuré⁹⁹¹ »

⁹⁸⁸ Voir *supra*, « Les ouvriers égyptiens (2) », p. 351.

⁹⁸⁹ Entretien avec le Hajj Hasan al-Masrî, mars 2006.

⁹⁹⁰ Entretien avec Fawwâz Tammâm, mars 2006.

⁹⁹¹ Entretien avec le Hajj Hasan al-Masrî, mars 2006.

Les témoignages sur la date et l'initiateur de cette première mobilisation sont pourtant contradictoires. Fawwâz Tammâm attribuait la formation du premier syndicat à Khalîl (Abû Rashîd) Hijâzî et à Fahmî al-Masrî, le *'amm* (père du Hajj Hasan) :

« Il y avait un syndicat avant, [ce sont] les vieux (*al-kbâr*) (...) [qui l'ont fait]. Le père d'Abû Mohammad⁹⁹² Masrî [Fahmî al-Masrî] était dans (...) le premier syndicat (*an-naqâba al-awalaniyya*). (...) C'était à l'époque de la Jordanie⁹⁹³, le fondateur c'était quelqu'un qui s'appelait Hijâzî. De Naplouse. Il a fondé le syndicat⁹⁹⁴ ... »

Beshara Doumani, dans une note de son ouvrage, affirme également que c'est Fahmî al-Masrî (père du Hajj Hasan) qui aurait « tenté de former un syndicat » en 1958⁹⁹⁵. Devant moi, le Hajj Hasan s'en attribuait pourtant l'initiative : « C'est nous les jeunes qui avons fait le syndicat, eux [les vieux] ils nous ont épaulés et sont venus avec nous⁹⁹⁶. » Dans la reconstruction qu'il me fit de cette lutte pour les salaires, la jeunesse des *leaders* contribuait à expliquer la première victoire syndicale, qui aurait fait plier les grandes familles de propriétaires symbolisées par le trio « Masrî, 'Alûl⁹⁹⁷ et Shaka'a ».

« Masrî, 'Alûl et Shaka'a (...) Vraiment, ils faisaient peur. S'ils en tuaient dix d'entre nous, personne n'allait leur demander des comptes ! (*Il rit*) (...) La même année... on leur a donné un ultimatum... (...) on était jeunes, on s'encourageait et on les tenait... (...) On a failli faire une grève mais... Tu imagines, la grève qu'on voulait faire, c'était juste pour trois livres... (...) Pour ces trois livres... ils ont fait toute une histoire (...) On les a prises. (...) un an après on a demandé plus. Un an après, ha ! On a demandé plus et on est arrivés à 17 dinars. (...) Ils ont commencé à être d'accord, en général, avec les augmentations. Tous les ans quand les prix augmentaient... on prenait⁹⁹⁸. »

Si le Hajj Hasan mettait en avant son rôle de *leader* dans le « premier syndicat » qui força les patrons à accepter les hausses de salaire, Abû Rashîd revendiquait l'initiative de la mobilisation qui mena à l'obtention d'un jour de congé le vendredi⁹⁹⁹, en 1970.

⁹⁹² Abû Mohammad Masrî n'était autre que Husâm, le dernier fils du Hajj Fahmî al-Masrî. Il travaillait à l'époque avec Fawwâz à la savonnerie Masrî.

⁹⁹³ « *'Ala zaman al-Urdun* », c'est-à-dire à l'époque où la Cisjordanie était une partie de la Jordanie. Cette appellation désigne la période d'avant 1967. On entend ensuite parler de « *'ala zaman Isra'el* » (à l'époque d'Israël) pour désigner la période de l'occupation israélienne de la Cisjordanie.

⁹⁹⁴ Entretien avec Fawwâz Tammâm, mars 2006.

⁹⁹⁵ Doumani, B., 1995, p. 300, note 60.

⁹⁹⁶ Entretien avec le Hajj Hasan al-Masrî, mars 2006.

⁹⁹⁷ Rappelons que la famille 'Alûl possédait une savonnerie, qui fut plus tard transformée en usine de *tehina*. Voir *supra*, Première partie, p. 141, note 280.

⁹⁹⁸ Entretien avec le Hajj Hasan al-Masrî, mars 2006.

⁹⁹⁹ Le jour de congé hebdomadaire est le vendredi à Naplouse comme dans beaucoup de villes du monde arabe à majorité musulmane.

B. 1970 : le premier jour de congé

« Les ouvriers des savonneries à Naplouse prenaient ce qu'on appelle des *ta'âqudât* (contrats) ; *muqâwalât*. A la pièce (*'al-qit'a*), à la *tabkha*, à la jarre... Aux mille... Mais le patron (*sâhib al-'amal*) ne leur accordait rien, ni congés, ni vendredi, ou le dimanche chez vous par exemple. Il n'y avait pas de vacances, pendant l'*âid* [la fête¹⁰⁰⁰], je travaillais¹⁰⁰¹. »

C'est ainsi qu'Abû Rashîd me décrivit la situation des ouvriers des savonneries dans les années 1960. Il me raconta comment il se mobilisa avec quelques ouvriers communistes, au début des années 1970, pour obtenir un jour de congé.

« A l'époque, j'étais en relation avec des ouvriers cultivés et conscients... c'est-à-dire la plupart de gauche. (...) C'est là qu'on a commencé à sentir que... c'était injuste (*ishî zulum*) que je travaille le jour de l'*âid* pour que le commerçant gagne des milliers, alors que moi je gagne des *qersh-s* [piastres] (...) Même si on travaillait à la tâche. (...) Même le vendredi, on ne le prenait pas. On a réfléchi, et on a lancé l'idée de chômer le vendredi. (...)

La première fois qu'on a pris un congé... Mon groupe et moi... (...) on était (...) six personnes... on travaillait dans plusieurs savonneries... et donc on s'est mis d'accord entre nous (...) on s'est mis à lui dire [au *mu'allim*] : « On se prépare nous et ceux qui cuisent le savon... par exemple Hâfez Tuqan, combien de *tabkha-s* tu veux chaque semaine, deux *tabkha-s* ? Tu vas avoir tes deux *tabkha-s*, nous quel jour de vacances on prend, en quoi ça te regarde ? » On s'est rassemblés (...) pour stabiliser les vacances officielles. Ils [les patrons] ne pensaient qu'ils devraient payer (...) pour les droits des travailleurs dans l'avenir. Ils pensaient : « Ce sont des petits enfants, on va les avoir comme des enfants » (...). Finalement on a obtenu des vacances officielles, avec un paiement le jour de congé, en plus de l'indemnité ou du salaire¹⁰⁰². »

Cette mobilisation permit donc aux ouvriers d'obtenir congés payés, prime du vendredi de 5 dinars, et congés maladie. Par une ironie du sort, Abû Rashîd ne prit pas ce premier jour de congé d'octobre 1970.

« Je devais prendre mon vendredi et (...) mon premier salaire du vendredi après toutes mes tentatives (...). Le 5 octobre j'ai été arrêté. Pour des raisons politiques. (...) Je n'ai pas eu le prix de mes efforts, j'ai fait des efforts terribles pour que les travailleurs aient leur vendredi (...) Les travailleurs après ça ont eu leurs congés payés. Ça a duré¹⁰⁰³. »

Ces témoignages, certes partiels, montrent néanmoins que les droits obtenus par les ouvriers (en particulier le jour de congé) l'ont été avant la création du syndicat, et qu'ils reposent pour l'essentiel sur des accords propres à chaque savonnerie. Lorsque Fawwâz

¹⁰⁰⁰ Deux jours de fête religieuse sont particulièrement importants pour les musulmans : le *'âid al-kebîr* (la grande fête), aussi appelée fête du sacrifice (*'âid al-adhâ*), qui marque chaque année la fin du *hajj* (le pèlerinage à la Mecque) et le *'âid al-fitr* (fête de la rupture du jeûne) qui commémore la fin du mois de Ramadan. Je traduis ici par l'*âid*, car le mot est passé dans l'usage français.

¹⁰⁰¹ Entretien avec Abû Rashîd, mars 2006.

¹⁰⁰² *Idem.*

¹⁰⁰³ *Idem.*

commença à travailler à la savonnerie Tûqân, en 1972, avec Cheikh Dawwûd Abû Seîr, les ouvriers avaient déjà leur vendredi, ce qui n'était pas le cas des autres savonneries.

« Les congés hebdomadaires, ça dépend d'un accord entre la personne qui est ton patron, et les ouvriers. Nous par exemple chez Tûqân, Amîn est très bon avec nous (*ktîr mnîh ma'na*). Par exemple nous prenons des congés hebdomadaires. (...) il nous donne des congés, 5 dinars le vendredi. Pour les fêtes par exemple, on a 21 jours... (...) Et il nous donne aussi des étrennes. Tu sens que l'ouvrier il a aussi meilleur moral.

- *De toute façon, tous les ouvriers disent qu'Abû Salâh est très bien...*

Oui, c'est vrai qu'Abû Salâh est vraiment très bon avec les ouvriers... Si quelqu'un a besoin d'argent, un problème particulier, il donne toujours, il n'est jamais avare¹⁰⁰⁴... »

Congés hebdomadaires et annuels, prime du vendredi... On reconnaît là les droits de l'ouvrier dont Abû Rashîd revendique la paternité. Fawwâz ne me parla pas d'Abû Rashîd. Peut-être ce dernier n'avait-il pas eu un rôle si déterminant dans cet épisode ; peut-être aussi ce rôle était-il occulté par Fawwâz, du fait, comme je l'appris plus tard, d'une rivalité personnelle entre les deux ouvriers. Peu nous importe finalement ; l'évocation de ces avantages fut en tout cas le prétexte à réaffirmer abondamment la « bonté » d'Amîn Tûqân. C'était à cette bonté, bien plus qu'aux luttes syndicales, que Fawwâz Tammâm attribuait, finalement, l'obtention de droits pour les ouvriers.

Lorsque je cherchai à me renseigner sur les luttes et réalisations du syndicat après 1981, je n'obtins pas d'information vraiment convaincante. Il m'apparut rapidement que l'organisation syndicale n'avait pas empêché la persistance du paternalisme et des relations personnelles dans le travail, réaffirmée par le témoignage de Fawwâz.

4°) Le syndicat des ouvriers des savonneries : un syndicat « parallèle » ?

A. La persistance des relations personnelles

Les statuts du syndicat consultés aux archives de la Fédération indiquent, en accord avec la loi jordanienne de 1965¹⁰⁰⁵, que « le syndicat ne se mêle pas d'affaires politiques et religieuses, et n'entre pas dans des spéculations financières ou commerciales ». Il se donne pour objectif, de manière très générale, de défendre les « intérêts individuels et collectifs des membres », de « faire des projets concernant les membres », « d'améliorer [leur] situation matérielle et culturelle », de « coopérer avec les patrons pour réaliser la croissance de la

¹⁰⁰⁴ Entretien avec Fawwâz Tammâm, mars 2006.

¹⁰⁰⁵ En 1981, la Cisjordanie occupée était encore théoriquement partie de la Jordanie.

société dans laquelle ils travaillent », et de « travailler à promouvoir l'industrie, tout en s'assurant que cette coopération protège les ouvriers ». Il s'agit donc d'un cadre organisationnel plutôt vague, mais qui s'érige en instance d'intermédiation entre le patron et les ouvriers des savonneries, en lieu et place du *rayyis* qui était autrefois chargé de cette tâche. L'alinéa 5-7 du chapitre 3 précise, en effet, qu'il est interdit à un ouvrier ou groupe d'ouvriers, sous peine de radiation, de conclure un accord avec un patron sans en informer le syndicat. Les statuts prévoient également que le syndicat doit se charger du procès si un ouvrier perd son travail et que le patron refuse de lui payer des compensations (chapitre 4, alinéa 7b). En outre, le syndicat généralisa le rattachement de chaque ouvrier à une savonnerie particulière, qui conditionnait la négociation de jours de congé et de primes. Ce rattachement n'était cependant pas exclusif du travail éventuel dans une autre savonnerie.

Chez le Hajj Hasan, je pus consulter le cahier des réunions du comité. Les pages qu'il me montra ne concernent que les années 1986 et 1987. Les relevés s'arrêtent fin 1987, avec le début de la première Intifada. Une dernière réunion est consignée en 1996, date à laquelle le Hajj Hasan al-Masrî fut élu secrétaire du syndicat – il avait toujours refusé d'occuper ce poste auparavant. A l'étude de ces relevés, on voit que le comité exécutif du syndicat a tourné autour du même petit groupe pendant toute son existence. En plus du Hajj Hasan al-Masrî et de 'Abd al-Salâm Turkî, qui étaient tous deux régulièrement envoyés par le syndicat en Jordanie, on trouve les noms d'Abû Farûq (Ramzî) al-Qiyyam, de Hishâm Tbeîla, et d'Abû Samîr. Les affaires courantes sont pour la plupart des opérations de routine, si l'on excepte un projet de logement de fonction pour les ouvriers des savonneries, avorté à cause de la première Intifada, et des distributions de vivres (riz et sucre principalement) auxquelles a opéré le syndicat, par deux fois. On ne trouve nulle part mention d'un procès que le syndicat aurait intenté à un patron. On constate, en revanche, que des ouvriers de la savonnerie Shaka'a furent radiés du syndicat en 1986, en raison d'un manquement à l'alinéa 5-7 du chapitre 3¹⁰⁰⁶. La réunion suivante signale pourtant leur réintégration.

Ainsi, si la fondation du syndicat contribua à poser plus de normes dans les rapports de travail, elle ne les modifia pas fondamentalement. Des entretiens que j'eus avec Abû Rashîd et surtout le Hajj Hasan, il apparaît que le paternalisme restait la règle à la savonnerie. Les conflits entre ouvriers et patrons s'arrangeaient généralement à l'amiable, en dépêchant un intermédiaire ou en faisant jouer des relations personnelles. Selon Abû Rashîd :

¹⁰⁰⁶ Je ne parvins pas à me faire expliquer cet épisode. Il faut supposer qu'ils avaient négocié des salaires avec le patron sans en informer le syndicat.

« Au début on ne faisait pas de procès. J'allais avec quelqu'un d'autre... voir le patron. [On lui disait :] « Ça ne se fait pas... C'est un être humain, il faut lui donner ses droits... ».

- *Au début vous essayiez...*

... de manière politique, par la négociation... « Ça ne se fait pas... c'est 'aïb [honteux]¹⁰⁰⁷ ... on essayait de s'arranger¹⁰⁰⁸ ... »

Le Hajj Hasan al-Masrî se posait en intermédiaire « naturel » pour ce genre de négociations, disant : « [J'y allais] personnellement... personne n'est allé pour régler un problème, sauf moi... je vais voir l'avis du patron... et on fait un accord (*ittifâqiyya*)... on règle le problème¹⁰⁰⁹. » A titre d'exemple, il me raconta comment il avait récupéré les droits, pour la famille, après le décès d'un ouvrier à la savonnerie Shaka'a :

« Je me souviens, une fois, quelqu'un est mort à la savonnerie Shaka'a. (...) Je suis allé là-bas pour prendre son argent. Je suis entré, il y avait (...) Khâled al-Shaka'a qui s'occupait de la savonnerie (...) Je m'entendais bien avec Khâled... Khâled était du miel. Le meilleur parmi les enfants d'Ahmad al-Shaka'a. Gentil, humain, poli dans ses paroles... Le père de celui qui est là maintenant (...) c'était le « top » (*at-tub*) dans les fils Shaka'a. (...)

Dès que je rentre, le voilà qui me dit : « *Ahlaaaaaan ibn al-'amm* (fils du 'amm) ! Quoi de neuf ? (*khayr* ?) ». Je lui dis : « *Wallâhî* rien de bon (*ma hû khayr*¹⁰¹⁰) ». Il me dit : « Qu'y a-t-il ? ». Je lui dis : « Je suis venu spécialement pour Mutî' 'Annâb. (...) Quelqu'un est décédé (*itwaffâ*) chez vous, ce qui lui revient, donnez-le leur [à sa famille] et je m'en vais... » (...) Il me dit : « Mais ils [la famille] sont allés au tribunal, ils veulent faire une plainte... ». Je lui dis : « J'ai tout arrêté. Si ça va en justice, moi ça ne me regarde pas. C'est au juge de décider. Mais du moment qu'ils m'ont envoyé... » (...)

Il me dit : « Combien on lui doit ? » (...) [Il a appelé] Fathî, le scribe qui était chez lui : « Va voir combien on lui doit, Abû Fahmî et toi ». On est entrés lui et moi, on a regardé les cahiers (...) et on a fait le calcul¹⁰¹¹... »

A travers son récit, le Hajj Hasan cherchait à mettre en avant ses bonnes relations avec Khâled al-Shaka'a, ainsi que sa position de « fils du 'amm » qui le posait en intermédiaire, bien plus, apparemment, que son statut de porte-parole du syndicat. La suite de l'anecdote montre qu'en outre, le syndicat ne cherchait pas à lutter pour modifier le droit du travail, quand celle-ci se révélait injuste. Le calcul des droits se faisait en effet, m'expliqua le Hajj Hasan, selon le travail effectué par l'ouvrier pendant les six derniers mois. Or, il se trouvait que deux des trois savonneries Shaka'a avaient été fermées pour travaux précisément à cette période, et que Mutî' 'Annâb n'avait que très peu travaillé ces mois-là :

¹⁰⁰⁷ Pour l'explication du mot 'aïb, voir *supra*, Première partie, p. 136.

¹⁰⁰⁸ Entretien avec Abû Rashîd, mars 2006.

¹⁰⁰⁹ Entretien avec le Hajj Hasan al-Masrî, mars 2006.

¹⁰¹⁰ La réponse du Hajj Hasan joue sur les mots : le mot *khayr* en arabe signifie un événement heureux. Mais la question « *Khayr* ? » signifie aussi « Que se passe-t-il ? ».

¹⁰¹¹ Entretien avec le Hajj Hasan al-Masrî, mars 2006.

« On a fait le calcul, il gagnait 975 dinars. Si ces deux [savonneries] là avaient marché il aurait eu 3000 dinars... Ou même plus ! (...)... Mais c'est le droit du commerçant ! On peut dire quelque chose ? La loi est comme ça ! On a pris [l'argent] et on est sortis¹⁰¹². »

Il était en fait extrêmement rare que le syndicat fasse un procès, même si le cas était prévu dans les statuts. Le Hajj Hasan al-Masrî me raconta que cela n'était arrivé qu'une fois, à la savonnerie d'Anwar Kana'ân ; mais il précisa bien que cela avait été une « humiliation » pour Anwar : « Le juge a été très dur avec lui », me dit-il. Le Hajj Hasan insistait lui-même sur l'inutilité de passer par la justice, plutôt que de régler les différends à l'amiable. C'est que le syndicat avait de toute façon peu de moyens de pression sur les patrons, en particulier les propriétaires des grandes savonneries, membres des plus puissantes familles en ville. Certains ouvriers pouvaient faire entendre leur voix ; mais cette possibilité reposait sur des relations personnelles, de protection ou de clientélisme. Le Hajj Hasan, par exemple, pouvait négocier avec la famille Shaka'a : son père Fahmî al-Masrî avait en effet travaillé toute sa vie dans cette savonnerie. Il pouvait faire pression sur Anwar Kana'ân, car son père et sa famille étaient des « protégés » des Kana'ân, et qu'il y avait travaillé longtemps comme comptable. En revanche un ouvrier « normal » pouvait difficilement se faire entendre : il était fréquent pour un propriétaire de savonneries de faire signer une feuille blanche avant le début du travail, sur laquelle il pouvait inscrire ensuite toutes sortes d'attestations.

« Quand il [Anwar Kana'ân] a ouvert l'usine de *jift*, on a eu un petit différend tous les deux (...) Il a fait signer [une feuille blanche] à deux-trois ouvriers et a voulu me faire signer. Je lui ai dit : « Je ne suis pas ouvrier. Je m'occupe de l'entreprise pour toi, et même s'il n'y avait pas ça, moi je ne signe pas ce reçu ». (...) Il me dit : « Pourquoi mon frère (*ya akhî*) ? » Je lui ai dit : « Parce que je ne me considère pas comme ouvrier chez toi ; je considère que je travaille pour mon compte. (...) Tu m'as fait confiance tout le temps, pourquoi maintenant... ? » Il m'a dit : « Hé ! Tu me dis devant les ouvriers que tu ne veux pas signer ? » Je lui ai dit : « Non ! Je ne signe pas parce que je perds mon droit avec ça¹⁰¹³... »

Le Hajj Hasan m'expliqua qu'il avait finalement obtenu gain de cause en menaçant Anwar Kana'ân de démission ; ses propos laissent à penser qu'il pouvait, à la différence d'un autre et en tant que protégé, se permettre de refuser de signer la feuille blanche. Selon 'Abd al-Salâm Turkî, c'était, à l'inverse, Anwar Kana'ân qui avait voulu se débarrasser de Hasan al-Masrî ; mais celui-ci avait réussi à récupérer ses droits. La conclusion était la même : « Celui qui a le bras long (*ilî îdo tawîl*), il s'en sort ». Je compris que, plus que des raisons propres à l'organisation collective, c'était sans doute la situation singulière de la fédération

¹⁰¹² *Idem.*

¹⁰¹³ *Idem.*

syndicale à l'époque, ainsi que le contexte politique, qui permettaient de comprendre les conditions de la création du syndicat des ouvriers des savonneries.

B. Le contexte politique : les « aides » et le comité conjoint (al-lajna al-mushtaraka)

1981 fut, rappelons-le, l'année du schisme (*inshiqâq*) syndical. Les sources bibliographiques que j'ai consultées à ce sujet ne font pas mention d'un syndicat des ouvriers des savonneries comme d'un syndicat « unitaire ». Elles décrivent, en revanche, le début des années 1980 comme une période où, du fait de la scission syndicale, on assista à une prolifération de syndicats « parallèles » (*muwaziyya*)¹⁰¹⁴. Les mêmes années 1980 sont, par ailleurs, l'époque d'un recentrage de la stratégie de l'OLP sur les Territoires occupés, dans le cadre de la lutte contre l'occupation : l'OLP abandonnait progressivement la résistance armée pour se muer en « soutien financier à la résistance passive (*sumûd*) menée par la population et les institutions des Territoires occupés pour préserver son caractère palestinien¹⁰¹⁵ ». Cette stratégie se traduisit concrètement par la création en 1978, au Sommet arabe de Bagdad, du comité conjoint (*al-lajna al-mushtaraka*) jordano-palestinien, « une institution de type inter-gouvernemental chargée de financer et de coordonner le *sumûd*¹⁰¹⁶ ». Concrètement, ce comité finançait tout modèle alternatif aux activités sociales, politiques et culturelles organisées sous les auspices des autorités israéliennes ; les syndicats d'ouvriers en faisaient partie. L'OLP renforça donc ses liens avec les syndicats en Cisjordanie : dans le cadre du soutien au *sumûd*, ils recevaient des aides (*da'm*) du comité conjoint. Abû Rashîd me raconta que son arrestation par les Israéliens, en 1984, était due, précisément, aux relations entre les syndicats et l'OLP :

« Il y avait quelque chose qui s'appelait le comité conjoint, qui aidait (*tid'am*) les syndicats... Donc je suis allé là-bas (...) pour qu'ils apportent une aide au syndicat, pour le bureau, et tout ça... (...) C'est pour ça que j'ai été condamné. Parce que je suis allé à l'OLP¹⁰¹⁷. »

A partir de 1982 en effet, les Israéliens tentèrent d'arrêter l'acheminement des fonds du comité conjoint vers les Territoires occupés ; ils y renoncèrent quelques années plus

¹⁰¹⁴ Arûrî, M., 1994, *art. cit.*, p. 196.

¹⁰¹⁵ al-Husseini, Jalal, 2003, *Dimensions politiques locales de l'assistance humanitaire. L'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) dans le cadre de la construction nationale palestinienne*, thèse de doctorat en relations internationales, Genève, p. 359.

¹⁰¹⁶ *Ibid.*, p. 360.

¹⁰¹⁷ Entretien avec Abû Rashîd, mars 2006.

tard¹⁰¹⁸. Les récits de ‘Abd al-Salâm Turkî et du Hajj Hasan al-Masrî s’accordent sur les liens entre les responsables syndicaux et le comité conjoint jordano-palestinien. L’un comme l’autre évoquèrent devant moi (non sans fierté) leurs relations avec des hauts responsables politiques de l’OLP à Amman (Hajj Hasan avec Abû Jihâd, Fatah et proche de Yasser Arafat) ou du parti Baath à Bagdad (‘Abd al-Salâm Turkî avec Abû ‘Abbâs). Abû Rashîd avait été arrêté en 1984 à cause de ces activités : ni le Hajj Hasan ni ‘Abd al-Salâm n’occupèrent le poste de secrétaire du syndicat, probablement pour ne pas avoir de problèmes avec les Israéliens. Le Hajj Hasan me raconta l’une de ses entrevues avec Abû Jihâd à Amman :

« Abû Jihâd qui était assis (...) me regarde et me dit : « C’est toi Abû Fahmî ? » J’ai dit oui. Il a dit [à son collègue] : « Combien de fois je t’ai dit, quand Abû Fahmî vient (...) tu le fais entrer dans la pièce, il écrit son rapport, et tu l’apportes. (...) Lève-toi, donne-lui le cahier et le stylo et laisse-le entrer ! ». Je suis entré... Quand je suis revenu, il m’a dit : « Quelles sont tes demandes ? ». Je lui ai dit : « Je veux (...) 2000 dinars pour la Fédération (...) et 3000 dinars pour finir le siège du syndicat, et tu donnes 2250 dinars pour l’assurance santé, et tu donnes 1000 dinars pour le syndicat des ouvriers des imprimeries, et pour le reste, tu sais quoi » (...). [Je lui ai dit] : « Fais-moi les capsules... » J’ai pris les capsules¹⁰¹⁹, je les ai avalées, je suis venu ici et je les ai données¹⁰²⁰. »

L’OLP utilisait occasionnellement les syndicats comme courroies de transmission politiques : le Hajj Hasan fournissait un rapport et rapportait des aides financières pour le syndicat, moyennant une commission (« tu sais quoi »). Il faut donc lier l’activité syndicale à cette période avec la lutte politique d’une part, d’autre part avec les financements qui pouvaient venir de l’OLP et du comité conjoint. L’un des buts de la création du syndicat aurait été d’obtenir des aides, et certains ouvriers avouent s’être inscrits, à l’époque, dans l’espoir d’en profiter. C’est ce que m’expliqua Fawwâz Tammâm :

« Ensuite il y a eu aussi des aides de l’extérieur (*musâ’adât min barra*)...
- *J’ai entendu dire que les gens s’inscrivaient pour les aides...*
Oui, il y a du vrai là-dedans...
- *L’extérieur c’est-à-dire d’où ?*
(...) De l’OLP à l’époque... Donc de temps en temps ils donnaient un sac de riz ou de sucre pour les ouvriers... tous les deux ans comme ça... Quand des aides venaient, ils aidaient pour ça¹⁰²¹... »

‘Abd al-Salâm Turkî résumait les choses ainsi : « L’idée, c’était que si on faisait un syndicat des ouvriers des savonneries, on aurait aussi des aides... ». Il ajouta cependant : « Mais ça n’arrivait pas [à destination] (*ma kansh yûsal*) ». La manière dont les ouvriers

¹⁰¹⁸ al-Husseini, Jalal, 2003, *op. cit.*, p. 365.

¹⁰¹⁹ L’avalage de « capsules » (*kabsulât*) était une technique utilisée pour transmettre des informations de part et d’autre du Jourdain.

¹⁰²⁰ Entretien avec le Hajj Hasan al-Masrî, mars 2006.

¹⁰²¹ Entretien avec Fawwâz Tammâm, mars 2006.

bénéficiaient ensuite de ces aides reste un point obscur ; il est sûr néanmoins qu'il s'agit d'une source de rancœur dans la mémoire du syndicat. Abû Rashîd me confia, amer :

« Il n'y a jamais eu d'aide. Sauf une fois où on a eu 1000 dinars du comité conjoint (...) et c'est ça qu'on m'a reproché. On a fait venir 1000 dinars, on a acheté du riz, du sucre, de l'huile, on l'a donné aux ouvriers, ils sont tous rentrés chez eux et moi je suis parti en prison¹⁰²²... »

Le Hajj Hasan al-Masrî présentait les distributions de « riz et de sucre » comme des réalisations essentielles du syndicat, qui le distinguait des autres :

« Pourquoi on s'est distingués dans les syndicats ? On allait à Amman (...). Ce qui restait des cotisations des ouvriers, plus le Ministère des Affaires des Territoires occupés qui donnait une somme à tous les syndicats... ce qui restait, on le rassemblait et (...) on avait du riz, du sucre pour tous les ouvriers pour 15 dinars. Mais jamais d'argent ! De la nourriture. Du riz, du sucre, du thé, ce qu'on veut, pour 15 dinars. On a fait ça deux fois, au syndicat. (...) Tous les ouvriers, riche, pauvre, qui travaille, qui ne travaille pas... Equitablement¹⁰²³. »

La plupart des ouvriers soulignaient pourtant le caractère symbolique de ces distributions : « Finalement, on s'est moqué de nous avec un sac de riz et de sucre », me dit Abû Nimr. 'Abd al-Salâm Turkî affirmait avoir en définitive quitté le syndicat, fatigué d'être accusé d'avoir « avalé » l'argent venant de l'OLP. Lui-même accusait à son tour les responsables de la Fédération. Après m'avoir raconté comment il avait obtenu d'Abû Jihâd « 2250 dinars pour l'assurance santé », le Hajj Hasan concluait lui aussi :

« *Wallâhî* [à la Fédération] ils n'ont rien fait du tout. Et ils voulaient avaler (*bidhum yabla'û*) les 2250 dinars de l'assurance santé. Quand je suis arrivé, Shehada al-Minâwî a dit tout de suite : « Ne dis pas que tu es venu, ces dettes on va les régler ». (...) Je leur ai dit : « J'ai apporté 2250 dinars pour l'assurance santé, comment ça, je ne signe pas... » (...) Ils voulaient l'avalier [la somme]. Eh bien ils l'ont avalée (*bala'û*)... (...) Ils ont mangé la somme (*akalû-l-mablagh*)¹⁰²⁴... »

Avec la première Intifada, l'activité syndicale fut gelée. En 1992, le Fatah réussit à réunifier les syndicats en une seule Fédération générale des syndicats ouvriers de Palestine, avec pour projet de restructurer les syndicats en treize grandes branches. Le syndicat des ouvriers des savonneries fit encore une réunion en 1996, mais il était déjà question de les fusionner avec le syndicat des ouvriers des industries pétrochimiques constitué à cette date ; le Hajj Hasan refusa catégoriquement.

¹⁰²² Entretien avec Abû Rashîd, mars 2006.

¹⁰²³ Entretien avec le Hajj Hasan al-Masrî, mars 2006.

¹⁰²⁴ *Idem*.

5°) Une zone d'ombre de la mémoire ?

Actuellement les ouvriers des savonneries sont, s'ils veulent se syndiquer, *de facto* rattachés au syndicat des ouvriers des industries pétrochimiques (Niqâbat al-‘âmilîn fî al-bitrukîmâwiyyât), l'un des treize syndicats généraux dont l'Autorité palestinienne encouragea la création, et officiellement entérinés lors de la conférence de la Fédération en 2005¹⁰²⁵. Le syndicat des industries pétrochimiques fut constitué en 1996, mais son existence ne fut officialisée qu'en 2001. A cause des circonstances de la deuxième Intifada, il ne put élire son comité administratif qu'en 2005. Il regroupe les ouvriers des usines de plastique, de la peinture, des produits d'entretien, des produits de beauté. Le syndicat des ouvriers des savonneries y fut finalement intégré.

A. Une situation apparemment bloquée

La plupart des ouvriers, cependant, ne sont pas affiliés au syndicat. Abû Ahmad, le responsable du syndicat des ouvriers des pétrochimiques, que je rencontrai au siège de la Fédération en 2006, déplorait, certes, ce manque de conscience syndicale. Mais il le justifiait aussitôt : « Le travail à la savonnerie n'est pas un travail stable, celui qui travaille aujourd'hui dans une savonnerie, demain il travaille dans la construction », me dit-il. Pour ces ouvriers travaillant à la tâche, dans un domaine où ils subissaient de longues plages de chômage technique, la cotisation syndicale apparaissait, à l'évidence, comme un luxe inutile.

C'est ce que m'expliqua aussi Fawwâz Tammâm : la situation économique des ouvriers des savonneries n'était pas favorable au maintien d'une conscience syndicale.

« Avec la mauvaise situation, si tu viens dire à quelqu'un qu'il faut faire une cotisation... en général la situation financière est mauvaise pour les ouvriers. Ce n'est pas facile de venir leur dire de donner un dinar par mois... La plupart vont te dire : « J'achète deux kilos de pain pour mes enfants avec ce dinar-là... » (...)

- *Même pour un dinar ils ne veulent pas ?*

Oui, même pour un dinar, ce n'est pas qu'ils ne veulent pas, disons que ce n'est pas possible. Les gens qui travaillent dans les savonneries... [ils te disent] : « En ce moment je ne

¹⁰²⁵ Les treize syndicats sont les suivants : syndicat du bois et de la construction, syndicat des services publics, syndicat des transports, syndicats des employés de la municipalité, syndicat de l'agriculture et des produits agroalimentaires, syndicat des banques et compagnies d'assurances, syndicat des postes et télécommunications, syndicat des industries pétrochimiques, syndicat des professions médicales, syndicat des imprimeries et médias, syndicat des employés du tourisme, syndicat du textile, syndicat des métaux et électricités. Voir le site de la Fédération générale : www.pgftu.org/site2/index.php?action=pages&id=33 (consulté le 2 octobre 2009). Lors de la Conférence de 2007, la Fédération entérina une quatorzième branche, le syndicat des chaussures.

travaille pas, je ne peux pas venir te donner ce dinar par mois » (...) Avant on était tous affiliés au syndicat... Mais avec la situation des savonneries... Le travail du savon n'est pas comme avant... (...) Franchement, la situation du savon est dans une période... finale. (...) Moi je pense que d'ici 5-6 ans le savon c'est fini. (...) Donc, on peut dire qu'on est un peu déprimés par la situation dans laquelle on est¹⁰²⁶ ... »

Un ouvrier lésé peut essayer de faire « entendre raison » au propriétaire par l'intermédiaire du syndicat : Abû Ahmad, le responsable du syndicat des pétrochimiques, me sortit deux dossiers de plaintes effectuées en 2002 par des ouvriers des savonneries (un ouvrier du *bast* à la savonnerie Tûqân, et un ouvrier à la savonnerie Rantîssî) contre le patron, qui refusait de leur payer leur dû. Dans le cas de l'ouvrier du *bast*, comme aucun contrat n'avait été signé, Amîn Tûqân refusa de reconnaître que cet ouvrier avait travaillé chez lui. Dans le deuxième cas, l'ouvrier retira finalement sa plainte.

Fawwâz Tammâm me raconta l'insuccès de ses tentatives, à la fin des années 1980, pour obtenir son droit de la famille Masrî, par l'intermédiaire du syndicat, puis de deux avocats successifs :

« Moi par exemple, j'ai eu un problème, c'était en 89. Je travaillais à la savonnerie Masrî, ça faisait 8-9 ans que j'étais chez eux. (...) Ils m'ont dit : "Tu vas aller travailler à Irbid¹⁰²⁷." (...) Mais j'étais marié (...) Donc j'ai refusé et certains de mes camarades (*jama'tî*) ont refusé aussi... (...) Ils [les Masrî] ont arrêté la savonnerie ici et ont commencé à travailler à Irbid. (...) Ça a duré environ 8 mois. A cause de l'Intifada (...) donc on est allés se plaindre au syndicat... On était 7-8. Mais... ils [au syndicat] ont eu peur, ils ont dit : "Tu vas perdre ton *rizq* [ton pain quotidien] si tu te plains de la famille Masrî." (...) Donc moi (...) quand j'ai vu que mes amis abandonnaient, j'ai fait un procès tout seul. (...) Il y avait à l'époque un avocat qui s'appelait Naël al-Hawah. (...) Chez Masrî on n'a jamais pris de vacances ni de congé hebdomadaire. Il m'a dit : "Je vais te demander pour toutes ces années le congé hebdomadaire et les vacances". (...) Donc le type (*az-zalameh*) il m'a donné un espoir pas possible (...) Quand je suis revenu le voir deux semaines après, il m'a dit : "A cause de ma relation avec Mâher al-Masrî¹⁰²⁸, je ne peux pas intervenir dans cette histoire" (...) Ensuite il y a un autre avocat qui s'appelle 'Azzâm al-Halbûnî. Je suis allé le voir et vraiment il a envoyé une lettre, une sorte d'avertissement (...) Mais ils n'ont pas répondu. Donc à l'époque... comme aujourd'hui ! Tu dois prendre ton droit toi-même.

- Finalement le syndicat n'a pas aidé ?

Non... Mais le problème c'est que personne ne peut faire pression sur la famille Masrî (*dâr al-Masrî*)... (...) Donc j'ai finalement fait appel aux *shebâb* de la ville... (...) Deux-trois sont allés les voir, et ils m'ont apporté 1000 dinars. J'avais droit à plus de 1000 dinars mais c'était pour m'amadouer¹⁰²⁹ ... »

¹⁰²⁶ Entretien avec Fawwâz Tammâm, mars 2006.

¹⁰²⁷ Lors de la première Intifada, le *beik* (Mohammad al-Masrî) déménagea à Amman et ouvrit une savonnerie à Irbid. J'y reviens *infra*, quatrième partie.

¹⁰²⁸ Il s'agit du frère de 'Imâd al-Masrî, qui fut ensuite ministre de l'Economie de 1996 à 2002.

¹⁰²⁹ Entretien avec Fawwâz Tammâm, mars 2006.

Fawwâz formulait le problème très clairement : aujourd'hui comme hier, « personne ne peut faire pression sur la famille Masrî ». Si le patron n'est pas d'accord pour respecter la loi, le syndicat n'a pas tellement de moyens de la lui faire appliquer. Les recours en justice sont improbables et peu rentables : il y a peu d'avocats pour les ouvriers, et Abû Ahmad me dit que de toute façon, « envoyer le cas en justice, ça le fait mourir », entendant par là que le cas va « traîner » pendant des années sans être résolu. Il était plus efficace, du coup, de recourir aux rapports de force, à la *wasta* (l'intercession) d'un personnage puissant, ou aux services de *shebâb* se chargeant d'un travail d'intimidation. Les *shebâb* étaient en effet régulièrement payés pour effectuer des règlements de comptes à Naplouse, en l'absence d'appareil de justice efficace, et après que les réoccupations successives ont miné la légitimité du pouvoir de la police dans les enclaves palestiniennes. Le Hamas a aussi créé une organisation syndicale qui peut servir d'alternative.

Pour le groupe des ouvriers des savonneries, l'existence d'un syndicat ne va pas *a priori* de soi. Il y eut certes des mobilisations et luttes pour améliorer leurs conditions économiques ; mais il s'agit de luttes menées localement, par certaines *joq* (groupes d'ouvriers), et qui conduisirent à des accords séparés selon les savonneries et les *joq*. Elles eurent lieu, pour l'essentiel, avant la création du syndicat. A l'heure actuelle, une *joq* d'ouvriers dans une savonnerie n'a pas plus de moyen de pression qu'autrefois pour obtenir des augmentations de salaire. La concurrence déloyale existe toujours. C'est ce que me raconta Fawwâz Tammâm à propos de S., ouvrier à la découpe :

« S., pour nous c'est quelqu'un de mis à l'écart en ville, pas aimé... dès qu'il vient quelque part, ça fait des problèmes... Ça nous est arrivé cette histoire... Il y a dix ans. Je te raconte. On a demandé à Abû Salâh [Amîn Tûqân] une augmentation. Abû Salâh a dit : « Je ne paie pas ». Payer, pas payer... Abû Salâh a dit : « Laissez-moi réfléchir ».

Donc on descend et on trouve qui assis, avec Abû Salâh ? Lui, S. ! Il venait voir Abû Salâh, pour lui dire : « Moi, s'ils prenaient le baril à 8 dinars (...) je le prend à 7 dinars » (...) Abû Salâh a dit : « Non, moi c'est mon groupe (*jama'tî*) et je les garde ». Finalement il nous a donné une augmentation.

Lui [S.] il venait toujours faire des problèmes... On travaillait à la savonnerie Nâbulsí à Bab Al-Sâha [celle du Hajj Mo'âz] (...) On a travaillé environ 6-7 ans avec eux. On leur a demandé une augmentation. Après [le Hajj Mo'âz] a arrêté de travailler, il n'avait plus d'huile. Et puis ensuite on a entendu qu'il avait fait marcher le feu et commencé à travailler. Je me suis étonné de voir là-bas S. (...) Donc je suis allé le voir et je lui ai dit : « Explique moi (...) c'est nous qui travaillons ici ». Il m'a dit : « Je travaille pour un dinar de moins ». Imagine ce que c'est moche, nous on travaillait à l'époque pour 7 dinars, il a dit : « Pour 6 dinars je suis prêt à te la faire [la *tabkha*]¹⁰³⁰. »

¹⁰³⁰ Entretien avec Fawwâz Tammâm, mars 2006.

Les ouvriers sont à la merci de la bonne volonté du patron et soumis au paternalisme du système : Amîn Tûqân ne voulait pas se séparer de « ses » ouvriers, et accéda à leurs demandes ; ce n'était pas le cas du Hajj Mo'âz. Cette situation pouvait susciter des rivalités entre ouvriers de *joq*-s différentes. C'était donc bien au niveau de la *joq* que s'incarnaient les éventuelles revendications. Le Hajj Hasan al-Masrî, on l'a vu, déplorait également le manque de solidarité (*takâful*) des ouvriers¹⁰³¹. « Ça dépend de la *joq* », concluait Fawwâz. Aujourd'hui encore, c'est à l'échelle de la *joq* que les ouvriers s'arrangent entre eux pour la répartition de la paie. C'est également à cette échelle qu'on observe éventuellement les pratiques d'entraide, beaucoup plus rarement entre ouvriers du haut et du bas. A l'échelle du groupe social, les ouvriers sont *de facto* mis en concurrence par la mauvaise situation économique. Le résultat est que, pour reprendre les termes d'Abû Nimr, « on n'aime pas que quelqu'un se mêle des affaires des autres » :

« Moi par exemple, je travaille à la savonnerie Masrî. Je la garde pour moi, pour qu'il n'y ait pas quelqu'un qui vienne me la prendre des mains. Tu vois ? (...) Il y a des gens qui pensent comme ça, que c'est leur *rizq* [pain quotidien]... tu viens leur prendre leur *rizq*... Il y a des gens qui pensent comme ça... vraiment... depuis longtemps (...) Ça arrive beaucoup, dans des petites savonneries, qu'il y ait quelqu'un par exemple qui y travaille, [et que] quelqu'un d'autre vienne voir le *mu'allim*, lui dise : « Lui, il prend pour le baril 10 dinars, moi je le prends pour 5 »... Et donc le *mu'allim* dit à l'autre : «*Khalas...*» et il amène des gens pour moins cher... C'est pour ça qu'on n'aime pas se fréquenter les uns les autres¹⁰³². »

Cela explique aussi pourquoi les ouvriers étaient, jusqu'à une période récente sinon jusqu'à nos jours, toujours plus enclins à faire embaucher dans l'usine une personne de la famille d'un ouvrier y travaillant déjà. Il s'agissait alors non plus de conserver un monopole familial, mais plutôt de se protéger contre une intrusion « étrangère » (d'une autre *joq*). Abû Samîr me raconta la manière dont s'était constituée la *joq* actuelle du bas, à la savonnerie Tûqân :

« En 72 ou 73, on a travaillé, moi et (...) l'oncle de Mûsâ...et quelqu'un d'autre... (...) qui s'appelait Abû 'Omar, et quelqu'un de Lydda qui s'appelle Abû Jamîl... On était quatre à la cuisson. Il y en a un qui est mort. (...) On a amené qui ? Le père de Mûsâ. Pour travailler avec nous. Et là... Mûsâ il travaillait en Israël. Il y en a un autre qui est mort. Abû Mûsâ m'a dit : « Abû Samîr, je vais amener le jeune pour travailler avec nous ». Donc on a dit : « C'est mieux que quelqu'un d'autre, pourquoi on irait chercher des gens alors qu'il est là ? C'est mieux » (...) Donc on a amené Mûsâ. Et on a commencé à travailler ensemble. (...) C'est peut-être dans les années 80 qu'il est venu Mûsâ... quelque chose comme ça (...) Abû Mûsâ aussi ... il est vieux, Abû Mûsâ... plus vieux que moi... Et donc il est tombé un peu malade... (...) Et donc on a amené celui-là, l'autre frère, Samîr. (...) C'est mieux comme ça,

¹⁰³¹ Voir *supra*, p. 407 et suivantes.

¹⁰³² Entretien avec Abû Nimr, juin 2005.

mieux que d'aller chercher quelqu'un qu'on ne connaît pas, ceux-là on les connaît (...) vrai ou pas¹⁰³³ ?»

Il faut donc appréhender la création du syndicat des ouvriers des savonneries à la lumière du contexte politique des années 1980, période à laquelle l'organisation syndicale palestinienne fut largement tributaire des luttes politiques liées à l'occupation israélienne. La mémoire syndicale est fragmentée et conflictuelle, occultée ou reconstruite. Si une mémoire de l'organisation ouvrière existe, elle paraît uniquement portée par ces « médiateurs, en représentation ou auto-représentation¹⁰³⁴ » qui furent les responsables de l'organisation syndicale : le Hajj Hasan et Abû Rashîd. Ils semblaient, du reste, les seuls à attacher aujourd'hui quelque prix à l'expérience syndicale.

B. En situation d'entretien : une reconstruction de la mémoire syndicale

On a vu plus haut, à travers l'épisode du « premier syndicat » et du premier jour de congé, la manière dont le Hajj Hasan al-Masrî et Abû Rashîd cherchaient, l'un comme l'autre, à se montrer comme le principal *leader* du mouvement syndical. Ils affirmaient, l'un comme l'autre, être allé en personne à Amman en 1982 pour enregistrer officiellement le syndicat auprès du ministère du Travail jordanien, et considéraient tous deux avoir été à l'origine des mobilisations qui menèrent à sa fondation en 1981. Le discours de ces deux personnages offrait, chacun en son genre, un curieux contrepoint à l'apparente amnésie présentée par la plupart des ouvriers. Abû Rashîd, et plus encore, le Hajj Hasan al-Masrî, reconstruisaient dans les entretiens la mémoire du syndicat de manière plus ou moins artificielle. La situation d'entretien, ainsi que mon propre intérêt pour le sujet (quelque peu « déconnecté », il faut bien l'avouer, de celui des ouvriers eux-mêmes) incitait les deux hommes à reconstruire une mémoire du syndicat qui n'était pas une mémoire vivante pour la majorité des ouvriers. Ils se constituaient du reste devant moi comme seuls dépositaires de cette mémoire. Le Hajj Hasan pouvait matériellement le « prouver » : on a vu plus haut qu'il avait emporté chez lui tous les papiers du syndicat. Il m'expliqua qu'il avait refusé de les laisser aux archives de la Fédération, et me montra les documents avec une émotion visible. Je me permets de citer ici assez longuement quelques extraits du dialogue que nous eûmes à ce moment-là, alors que je

¹⁰³³ Entretien avec Abû Samîr, avril 2005.

¹⁰³⁴ Verret, M., 1984, « Mémoire ouvrière, mémoire communiste », *Revue française de science politique*, volume 34, numéro 3, p. 419.

découvrais les documents un à un avec étonnement. Je venais de lui demander s'il avait des papiers ou archives à me montrer. Le Hajj Hasan répondit :

Tout le syndicat est ici !

- *Ça c'est votre tampon ?*

Tu veux le voir ?

- *Il est là ?*

Bien sûr ! (*Il va le chercher et nous regardons le tampon du syndicat*) Ça, ça symbolise la *halla*... (...) ça, ça symbolise le *tannûr*. Et ça c'est l'olivier... Et [les deux mains] c'est celui qui cuisine et celui qui découpe la *tabkha*... main dans la main...

- *Les deux joq d'accord entre elles...*

Oui... (...) Et puis ça c'est le cahier des réunions.

- *Tous les documents sont chez toi ?*

Oui... Il y a qui était présent, le tableau des tâches, de quels sujets on va discuter, les décisions qu'on prend, et les signatures.

- *Tout est là... !*

Oui... (...) Ça c'est celui qui veut démissionner, on note qu'Untel a présenté sa démission... (...) Toutes les semaines ou deux semaines il y avait des sessions urgentes (...) (*Il étudie le cahier*) Ça c'était quand on distribuait... Le riz et le sucre... (...) Ça c'est quand on a fait des élections... (*Il lit à voix haute des passages du cahier*). Ça c'est quand on a augmenté le nombre de membres (...) Et ça c'est pour la correspondance (*il sort du papier à lettres*). Ça c'est les lettres envoyées par la Fédération... (*Il continue à fouiller dans les documents*) Ça c'est les cartes de membres... A cette époque on donnait des cartes... (...) Et ça c'est pour l'affiliation à l'assurance santé (...)

- *Tu ne voulais pas que ces papiers restent au syndicat ?*

Non... J'ai trouvé que c'était politique là-bas... (...) (*On tombe sur un journal avec les vieux papiers*).

- *Le journal al-Fajr en 86 a fait un article sur l'industrie du savon...*

Oui, c'est moi qui l'ai mis... Le nombre de savonneries, et les ouvriers et ceux qui y travaillent...

- *Il y a la photo d'Abû Jowhar...*

Abdallah Abû Jowhar... (...) C'est moi qui l'ai amené et...

- *Il était secrétaire général, non ?*

Oui... il était secrétaire mais ils ne décidaient rien du tout. (...) Moi j'étais trésorier, et le porte-parole officiel du syndicat. (...) Prends 100 secrétaires... qu'est-ce qu'il peut faire le secrétaire général ? Sans l'accord des membres il ne peut rien faire. Mais moi, j'étais le négociateur officiel. Je parlais au nom du syndicat (...)

J'effectuai deux entretiens avec le Hajj Hasan ; chacun d'entre eux dura plus de deux heures ; il se perdait dans ses souvenirs, j'avais du mal à partir, Fawwâz Tammâm s'impatientait. Aujourd'hui, il ne quitte presque plus sa maison, prêt à raconter à qui veut l'entendre ses souvenirs syndicaux, qui furent son heure de gloire. C'est pour lui un passé dans lequel il semble vivre continuellement au présent. Lorsque j'abordai plus tard la question de la fusion du syndicat avec les « pétrochimiques », il s'emporta, plus de dix ans après, comme s'il y était encore :

« Moi jusqu'à maintenant je ne suis pas d'accord. Parce qu'on revient comme on était... Qui va vous défendre ? (...) Qu'est-ce qu'ils y connaissent à notre truc ? Nous sommes un syndicat indépendant, nous sommes différents des pétrochimiques ! C'est vrai qu'on est pétrochimiques, mais on est différents d'eux (...) Je suis avec vous dans tout ce que vous voulez pour la solidarité (*'ala asâs at-takâful*). Mais se joindre... Tu perds ton droit. Je refuse¹⁰³⁵ ! »

Autre exemple : lorsque je lui demandai, lors de notre premier entretien, si le syndicat des ouvriers des savonneries existait toujours, il s'exclama : « L'autre jour je leur ai réglé un problème avec la famille Masrî ! ». Fawwâz éclata de rire : « Mais c'était il y a 16 ans, Hajj ! L'autre jour ! » S'ensuivirent des éclats de voix. Le Hajj Hasan, brutalement ramené à la réalité, marmonna : « Mais ça ne change rien ! ».

L'intervention de Fawwâz Tammâm montre le décalage entre la reconstruction du souvenir et la réalité actuelle. Il en était de même, quoiqu'à un degré moindre, pour Abû Rashîd : il disait avoir fait « lui-même le slogan, le *dukshâb* et la *halla* » ; il m'exhiba avec fierté un certificat attestant de ses efforts dans l'action syndicale, qu'il gardait précieusement dans ses dossiers. Il refusa de me le prêter pour que j'en fasse une copie, mais me demanda en revanche de « noter » : « C'est important que tu notes pour l'histoire... (...) que j'étais le premier secrétaire du syndicat des ouvriers des savonneries dans l'histoire des savonneries¹⁰³⁶. »

Ces extraits d'entretien montrent clairement la reconstruction que firent devant moi les deux anciens syndicalistes, se présentant comme le(s) seul(s) dépositaire(s) légitime(s) de la mémoire du syndicat. Ils soulignent l'importance pour eux de s'appuyer sur l'écrit – un écrit auquel ils avaient accès, à la différence des autres. Cette reconstruction contraste fortement avec l'attitude de la majorité des ouvriers : on l'a vu, peu aiment parler de l'épisode du syndicat, soit qu'ils en aient été déçus, soit plus probablement qu'ils ne s'y reconnaissent aucune appartenance. Pour ces ouvriers, la mémoire syndicale semble faire peu de sens. Cette situation souligne avec force un biais méthodologique, très général : la situation d'entretien elle-même, ainsi que les récits de vie, sont des méthodes plus propres à saisir des enjeux de présentation de soi que ceux de la mémoire. Celle-ci, sous la forme des souvenirs suscités par l'intérêt du chercheur, est aisément manipulée et reconstruite, rendant davantage compte de la représentation (au sens de Goffman) de la personne interviewée que du caractère « vivant » de la mémoire. De fait, l'enquête que je menai sur le syndicat montra que la mémoire

¹⁰³⁵ Entretien avec le Hajj Hasan al-Masrî, mars 2006.

¹⁰³⁶ Entretien avec Abû Rashîd, mars 2006.

d'organisation et des luttes n'est pas une mémoire « vivante¹⁰³⁷ » pour les ouvriers des savonneries. Si mémoire il y a, c'est à un autre niveau qu'il nous faut l'appréhender.

Dans le chapitre qui suit, je me penche plus avant sur la question de la mémoire du groupe des ouvriers des savonneries. Il n'est pas inutile de préciser le sens que je donne à l'expression de « mémoire vivante » empruntée à Michel Verret. Il ne s'agit pas, en effet, de réifier un objet « mémoire », suscité par la parole du chercheur et de peu d'intérêt pour le groupe. Le rapport des ouvriers à la mémoire prend sens, cependant, dans le cadre de notre question de départ, qui est la relation au métier et au *turâth*. Si à travers la situation d'entretien, le recueil des souvenirs passe nécessairement par le prisme de la présentation de soi, cela valait également, et tout particulièrement, pour mes observations à la savonnerie : les ouvriers y étaient, on l'a vu, « naturellement », face à un public, en représentation¹⁰³⁸. On peut cependant tirer profit de ce biais inévitable, constitutif de l'enquête, en renversant la perspective : car à travers leur représentation, les ouvriers se positionnaient par rapport à la tradition et la mémoire d'un métier séculaire. En saisissant le sens qu'ils donnaient à cette tradition et à l'héritage du passé, on peut saisir de manière plus fine le rapport des ouvriers au *turâth*. Ce faisant, ce sont bien les multiples manières dont une mémoire est exprimée, revendiquée, occultée, raillée ou rejetée par les ouvriers, qui constituent notre objet ; car ce sont elles qui expriment un rapport au passé et nous informent sur le rapport actuel des ouvriers à leur métier, et partant, au *turâth*.

¹⁰³⁷ J'emprunte le terme à Michel Verret (Verret, M., 1984, *art. cit.*)

¹⁰³⁸ Voir *supra*, introduction de la troisième partie.